

Le Mot du Maire



Félicitations !

Oui, félicitations à toutes les électrices Passageoises et à tous les électeurs Passageois.

En effet, grâce à votre participation massive lors des scrutins pour les élections présidentielles 2017, représentant 88,22% des inscrits, notre commune s'est vue décerner le 1^{er} prix de la Marianne du civisme du département de l'Isère, des communes de la strate entre 501 et 1000 électeurs inscrits sur les listes électorales. C'est au cours de la cérémonie de remise des prix, qui s'est déroulée le 26 octobre 2017 dans les locaux de l'Association des Maires de l'Isère, que j'ai eu le plaisir de recevoir le diplôme, au nom des Passageoises et des Passageois.

Pour la 1^{ère} fois, j'ai organisé début avril une cérémonie de la citoyenneté au cours de laquelle, j'ai remis très officiellement la carte d'électeur à nos jeunes qui venaient d'obtenir leur majorité. J'ai rappelé à cette occasion toute la chance d'appartenir à un pays où la démocratie est vivante et le combat de nos anciens, puis celui, bien plus tard, des femmes afin d'obtenir le droit de vote.

Comme je l'évoquai l'année dernière à la même époque, voter est un droit mais c'est aussi un devoir ! Je suis fier d'être à la tête d'une commune où ces valeurs sont largement partagées par l'ensemble de ses administrés. Encore bravo à toutes et à tous, et merci.

Un nouvel élan souffle sur la France. Quelle que soit notre sensibilité politique, nous ne pouvons que souhaiter la réussite de l'équipe gouvernementale. Il en va de l'avenir de notre pays ; nous devons offrir de nouvelles perspectives à nos enfants et petits-enfants.

Plus près de nous, l'année 2017 débute avec la création de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné, issue de la fusion de Bourbre-Tisserands, la Vallée de l'Hien, les Vallons du Guiers et les Vallons de la Tour. Ce nouvel ensemble, regroupant 37 communes et plus de 62000 habitants, se veut là aussi un élan nouveau pour notre territoire. C'est avec enthousiasme que j'ai souhaité m'engager dans l'exécutif auprès de notre Présidente, Magali GUILLOT, avec la responsabilité des finances de la collectivité. Après bientôt une année de fonctionnement, nous mesurons toute la complexité de la tâche. L'harmonisation des compétences ou des services tant attendue et tant recherchée, n'est pas chose facile. Comment des territoires aussi proches pouvaient avoir des pratiques aussi différentes ? L'intercommunalité doit s'orienter vers une logique de projets pour bâtir et développer les Vals du Dauphiné (comme les Vallons de la Tour avaient déjà commencé à le faire) et quitter la logique de moyens qui ne sert que certaines communes membres et qui au final, ne se détache pas du passé et ne regarde pas vers l'avenir afin de répondre aux nouveaux enjeux du territoire.

Nous pouvons légitimement nous poser la question si les Lois de décentralisation ne sont pas allées trop loin en laissant trop de libertés aux élus locaux alors qu'un cadre plus serré eut été nécessaire. C'est certainement ce constat, qui fait que la Loi NOTRe prévoit progressivement de plus en plus de compétences obligatoires pour les Communautés de communes, afin de clarifier les actions de chaque collectivité. Mais attention, à ne pas tomber dans l'effet extrême qui verrait le dépouillement complet des communes et donc leur disparition à terme !

La commune doit rester l'échelon de proximité.

Au niveau communal, l'année 2017 a été marquée par la 3^{ème} tranche des travaux d'aménagement de la traversée du village, pour le tronçon allant de la place au rond-point. Avec cette tranche, se termine l'opération engagée en 2010, d'aménagement de la RD73k qui traverse notre commune. Ainsi, une continuité piétonne sécurisée est désormais assurée du rond-point à l'église, en passant par les logements OPAC, la place, la mairie, l'école, les espaces sportifs, le cimetière et l'église. Les investissements sont lourds mais étaient indispensables afin d'assurer la sécurité de tous les usagers et de donner un nouveau visage à notre cœur de village. L'étalement des investissements sur huit années a permis de ne pas mettre

en difficulté les finances de la commune et de ne pas augmenter le taux d'endettement de manière importante (ce dernier reste inférieur au taux moyen national pour les communes de même strate). Je remercie les riverains et les usagers pour leur patience et la gêne occasionnée lors des différentes phases de travaux.

Malgré cet important chantier de voirie, l'année écoulée a vu la poursuite de la mise en conformité de nos bâtiments communaux, conformément aux engagements pris sur 3 années, à travers l'Agenda D'Accessibilité Programmé (ADAP). Ainsi, ont été réalisés les travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la salle Mont-Blanc et des vestiaires. L'agenda se terminera en 2018 par la mise en accessibilité du cimetière. A l'issue, tous les espaces et bâtiments publics auront été traités et mis en conformité, représentant là aussi un investissement important pour notre patrimoine.

Les nouvelles habitations du Jardin des Vernes se sont succédées tout au long de l'année. A ce jour, 11 maisons ont vu l'installation de leur propriétaire ; 5 sont ou seront prochainement en cours de construction. Le bâtiment abritant les 8 logements locatifs, réalisé en partenariat avec la SEMCODA, avance normalement et la livraison est toujours prévue pour la fin du mois de février 2018. Dans la foulée, les travaux de finition du lotissement seront effectués par l'aménageur. Un nouveau visage pour ce quartier qui, avec quelques aménagements complémentaires comme le déplacement des bennes d'apport volontaire et le chemin reliant la place au lotissement, viendra conforter le centre village.

Comme je l'indiquai l'année dernière, les quatre classes ont été maintenues lors de la rentrée 2017-2018, puisque ce sont 102 enfants qui sont accueillis dans notre école. Malgré le départ de 14 CM2 à nouveau en fin d'année scolaire, les effectifs devraient globalement restés stables. Ce ne sont pas les chiffres de l'Etat Civil tant sur le plan des naissances que sur le plan des mariages qui me démentiront.

Je ne terminerai pas ce mot, sans évoquer l'ambitieux projet d'organiser un festival de musique sur 2 journées au mois de juillet prochain, dans le cadre naturel du parc du château. Celui-ci nécessitera la présence de très nombreux bénévoles. C'est un défi important à relever, mais je sais que nous savons nous mobiliser quand il le faut. Je souhaite pleine réussite aux organisateurs pour cette manifestation qui permettra de découvrir la commune et son patrimoine d'une manière totalement différente.

Al'heure où j'écris ces quelques lignes, la neige vient de faire son apparition. Celle-ci nous rappelle que l'hiver arrive et que la commune de Le Passage appartient aux terres froides. A ce titre les chutes de neige ne sont pas rares, et que pour circuler à toute heure et en toute sécurité, il est vivement recommandé d'équiper son véhicule de pneus idoines.

La perte d'un être cher est toujours une épreuve pour ceux qui restent. Si le départ d'un parent même d'un âge avancé nous marque profondément, la disparition d'un enfant est un moment cruel qui nous paraît tellement injuste. A l'approche des fêtes de fin d'année, nous aurons une pensée particulière pour la famille de Ambre qui nous a quittés dernièrement à l'âge de 9 ans.

Enfin, je souhaite des jours meilleurs à toutes les personnes souffrantes ou qui sont dans la difficulté aujourd'hui.

Que 2018 soit une belle année, surtout une année de Paix dans le monde.
Agréable année 2018 à toutes et à tous.

Le Maire
Laurent MICHEL



Sommaire

La vie de nos associations	P. 4
Comité des fêtes	P. 5
ACCA	P. 7
Union Sportive Cassolards et Passageois - USCP	P. 8
Football Vétérans	P. 11
A.S.P. Basket	P. 12
Sou des Ecoles	P. 13
Sport et Loisirs	P. 15
Amicale Boule	P. 16
Les Amis du château	P. 17
100 % VF	P. 18
Equilibrio et MJC La Tour du Pin	P. 19
L'Art et l'Amitié à Le Passage	P. 20
Les Foulées du Pas'sage	P. 21
Rando Amitié Le Passage et L'Eglise de Le Passage vous informe	P. 22
FNACA - UMAC	P. 23
Les Historiales 2018 à Pressins	P. 24
Osez	P. 25
Agence de mobilité Nord Isère	P. 26
Pages Pratiques	P. 28
Comment Obtenir	P. 30
Dématérialisation dossiers d'immatriculation et des permis de conduire	P. 31
Espace numérique	P. 32
Nouveaux arrivants	P. 34
Etat Civil et PACS	P. 35
Commission Communale d'Action Sociale	P. 36
CIAE et cérémonie de citoyenneté	P. 38
Marianne du civisme	P. 39
Ecole Primaire de Le Passage	P. 40
Temps d'Accueil Périscolaires	P. 41
Urbanisme	P. 42
Plan Local d'Urbanisme intercommunal et logements locatifs le Jardin des Vernes	P. 44
Voirie	P. 45
Bâtiments communaux	P. 46
Acquisitions et Budget 2017	P. 48
VDD - Communauté de communes des Vals du Dauphiné	P. 51
Syndicat Mixte d'aménagement de la Bourbre	P. 55
SICTOM	P. 56
Commission Embellissement Fleurissement Environnement et SSIAD	P. 57
ADMR et Croix-Rouge	P. 58
Coordination Gérontologique de Virieu	P. 59
Le Passage, il y a 30 ans	P. 60

La Vie de nos Associations

Cette année encore, les associations Passageoises ont démontré leurs engagements au travers de leurs actions et manifestations.

Je sais que nos associations répondent toujours présentes quand il faut se mobiliser.

A l'occasion de la fête d'été du 1^{er} juillet dernier, c'est près de la moitié des associations qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Au mois de juillet (les 20 et 21), notre commune va connaître une manifestation sans précédent : « Le Passage Music Festival », festival de musique au Château, pour la pleine réussite de cet évènement la mobilisation de bénévoles est indispensable.

Je suis certaine que les associations Passageoises et bien d'autres bénévoles sauront être à la hauteur de ce festival.

2017 est marquée par la fin de l'association de la cantine-garderie.

L'association de la cantine créée en 1967 et l'association de la garderie (âgée de quelques décennies) ont fusionné il y a un peu plus d'une douzaine d'années pour devenir l'association cantine-garderie.

Le Bureau a pris la décision de dissoudre l'association à la fin de l'été. C'est ainsi, que la Mairie a repris la gestion complète de la cantine et de garderie à compter du 1^{er} septembre.

Je souhaite souligner l'investissement de tous les bénévoles qui se sont succédés au sein de cette association et je les remercie pour leur volonté d'avoir fait vivre ses deux services devenus au fil des années indispensables aux familles de notre école communale.

Je remercie tous les organisateurs de manifestations, pour leur dévouement, leur courage, leur esprit d'équipe.

Merci à toutes les personnes qui viennent et participent aux diverses festivités récompensant et reconnaissant ainsi l'investissement des bénévoles.

Au-delà de récolter des fonds pour faire vivre les associations, les manifestations rassemblant les Passageois favorisent les liens entre les habitants et donnent vie à notre commune.

Au nom de la Commission Information, je souhaite à tous les bénévoles des associations Passageoises la pleine réussite pour leurs actions à venir, à toutes les Passageoises et Passageois une bonne et belle année 2018.

Agnès CHAUT-SARRAZIN

Responsable Commission Information



Directeur de publication : Laurent MICHEL, Maire de Le Passage.

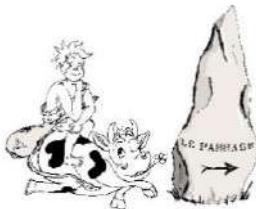
Rédaction : Les membres de la Commission Information

Agnès Chaut-Sarrazin, Rachel Massonnat, Lisa Perrin, Claude Albert et Laurent Michel.

Tirage : 480 exemplaires - **Impression :** NumeriP - 38110 Saint Jean de Soudain - **Dépôt légal :** 4^{ème} trimestre 2017

Remerciements : La Commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction des articles de ce bulletin ou fourni des photographies.

Comité des Fêtes



En novembre dernier s'est tenue la 35^{ème} Assemblée Générale du comité des fêtes. Eh oui, depuis sa naissance en 1982, cela fait 35 ans que des personnes, des bénévoles essaient, avec plus ou moins de réussite, d'animer le village. L'objectif premier en 1982 était d'aménager la salle des fêtes, nouvellement construite pour une bonne partie d'ailleurs, par les habitants du village. Comme la salle des fêtes devait servir essentiellement aux associations, le comité des fêtes fonctionne avec un conseil d'administration composé obligatoirement de deux représentants de chaque société présente (ou à venir).

Le comité des fêtes n'a pas, outre d'essayer de mettre un peu d'animation dans le village, d'objectif comme les associations classiques, qui est essentiellement de faire rentrer des sous dans la caisse, pour financer des actions bien précises comme le Sou des Ecoles ou les sociétés sportives par exemple.

Mais aussi, pour respecter les engagements de ses statuts, le comité des fêtes continue d'équiper la salle des fêtes et achète du matériel qui est à la disposition des associations. Même si les responsables d'associations peuvent trouver que c'est une charge supplémentaire qui leur est demandée, ce modèle de fonctionnement est intéressant et il faut espérer qu'il perdure.

Le bilan qui a été tiré lors de cette assemblée générale peut être qualifié de bon.

L'année 2016 avait fini sur une bonne note avec un car plein de Passageoises et de Passageois au festival du cirque de Voiron.

Et 2017 a bien commencé en janvier avec la venue de la troupe des « patoisans » de Dolomieu, dans leur spectacle « *on n'est pas des grimaciens* ». Après « *les doryphores nous envahissent* », c'est une nouvelle tranche de la vie de nos campagnes qui était évoquée, pour le plus grand plaisir d'une salle des fêtes bien remplie.

En mars la salle était comble, on a même refusé du monde, pour la venue de Serge Papagalli et de sa troupe avec « Nids de frelons » un nouvel épisode de la saga de la famille Maudru. Là aussi les spectateurs en ont eu pour leur argent et les rires ont fusé tout au long des 1h45 de la pièce, au point que Marie Claude la Passageoise réussit à déstabiliser les acteurs comme le confiait Serge Papagalli lors du buffet d'après spectacle avec les membres du comité, et quelques jours plus tard sur les ondes de France Bleu Isère.

Puis le dimanche 14 mai par une belle journée de printemps, 50 personnes dont de nombreux enfants se sont rendues à Vallon Pont d'Arc pour visiter le fac-similé de la grotte Chauvet, reconnu comme patrimoine de l'humanité par l'UNESCO. Après un périple par les Gorges de l'Ardèche, (photo), nous avons pu visiter la reconstitution fidèle de la grotte et mesurer le génie de nos ancêtres d'il y a 36 000 ans.



Sortie à Vallon Pont d'Arc le 14 mai 2017

Le samedi 1^{er} juillet a été reconduite la fête d'été qui accompagne le concours de pétanque des coureurs des Foulées du Pas'sage. Deux innovations cette année, avec la participation de deux associations locales qui auraient mérité plus d'audience, surtout la prestation de dressage de l'association Equilibrio, chère à Isabelle BATHIAS, tandis que les musiciens et chanteurs du groupe le Chant Barans ont accompagné le repas pris à la salle des fêtes - ces derniers revenant même après le feu d'artifice, pour marquer en beauté le début de l'été 2017.

La douceur d'un automne exceptionnel a favorisé la participation à la randonnée semi-nocturne du comité, avec 199 participants qui ont aussi apprécié les soupes de légumes d'Annie.

Grace à l'artiste local, Jean Luc RABATEL, le comité a rajouté une manifestation non prévue au calendrier, une exposition de peinture et de sculpture, d'un niveau unanimement reconnu comme de grande qualité. Le succès dû à une fréquentation impressionnante sur les deux jours de ce début d'octobre, milite pour une reconduction, mais peut-être pas annuelle.

Enfin le banquet des classes tend à s'imposer comme un évènement désormais incontournable dans le calendrier du comité. En effet c'est encore une tablée d'une cinquantaine de convives qui se sont retrouvés dans un restaurant local au cours du mois d'octobre, avec comme doyens d'âge, Louis Berger et Camille Barbier notre maire honoraire.



Repas des classes le 15 octobre 2017

L'année devait se terminer, début décembre, par un week-end à Paris dans des conditions financières très intéressantes pour les habitants du village. Malheureusement le désistement du cabaret, qui devait constituer le point d'orgue de ce voyage, lui a fait perdre tout intérêt. Mais ce n'est que partie remise.

Le bilan financier de l'association est quasiment équilibré malgré de gros investissements en matériel, à savoir l'achat de vingt tables pour la salle des fêtes et l'acquisition d'un nouveau chapiteau.

L'assemblée générale du 8 novembre dernier, qui sert aussi à établir le calendrier de toutes les associations du village, a permis comme à l'habitude de faire valider par le conseil d'administration les propositions du comité directeur.

On trouvera donc :

- le retour de la soirée jeux le 20 janvier,
- un dîner spectacle (magie et musique) animé par les musiciens et chanteurs du groupe **100% VF** (ex Chant Barans) le 17 mars,
- une sortie spectacle de cirque à destination des enfants à une date qui reste à préciser,
- la participation fin juillet au festival de musique au château (voir par ailleurs dans le présent bulletin) ce qui conduit à l'abandon de la fête d'été début juillet,
- la randonnée pédestre en septembre sous une forme nouvelle,

- le banquet des classes en 3 et 8 le 21 octobre,
- un week-end plaisir/découverte peut-être à Paris.

Suite à un appel à bénévoles lancé par le comité directeur, des personnes non représentantes d'association se sont proposées pour intégrer le conseil d'administration, amenant également un abaissement de la moyenne d'âge, signe positif pour la pérennité de l'association.

Le CA du comité s'est ensuite réuni le 20 novembre pour élire son nouveau comité directeur.

Président : Serge BELLEBAULT - Vices Présidents : Marlène RONDEAU et Gaby BLANC

Secrétaire : Maryvonne POULET – Secrétaires adjointes : Evelyne LAGNEUX et Estelle REY

Trésorière : Christine MOREL – Trésorière adjointe : Danièle RONDEPIERRE

Membres du comité directeur : Annie BECHET, Rachel MASSONNAT, Norbert GUILLAUD.

Contacts :

Maryvonne POULET : 04.74.88.10.45 - Courriel : poulet.jean@orange.fr

Christine MOREL : 04.74.88.70.49 - Courriel : christinemorel@free.fr

Serge BELLEBAULT : 04.74.88.15.94 - Courriel : serge.bellebault@wanadoo.fr

Le Bureau,
Norbert GUILLAUD

A.C.C.A

Une nouvelle saison de chasse vient de commencer depuis début septembre. Le nombre de sociétaires est en légère hausse. Nous avons le plaisir de voir arriver de nouveaux jeunes avec la chasse accompagnée. Samuel, Tristan et une jeune fille Jordane iront pendant la saison, accompagnés d'un chasseur qui est leur parrain, apprendre les règles de sécurité, la distinction du gibier etc.

Nous constatons cette saison que le lièvre et le chevreuil sont en hausse avec des prélèvements très stricts. Le bureau s'est étoffé avec la venue de Florian BARBIER en tant que trésorier.

Composition du bureau :

Président : Daniel FRECHET

Vice-président : Joseph BARBIER

Secrétaire : Daniel BECHET (piégeur)

Trésorier : Florian BARBIER

Membres : Hugues OLAGNON – Maxime BARBIER (garde).



Personne à contacter : Daniel FRECHET – Tél : 06.14.95.37.75

Cette année nous ferons une pose : la matinée boudin n'aura pas lieu.

Bonnes fêtes à tous.

Le Président.



Union Sportive Cassolards Passageois - U.S.C.P.



Les années se suivent et ne se ressemblent pas au sein de l'USCP. Beaucoup de nouveautés ont vu le jour : un écusson symbolisant la fusion, des jeux de maillots, des éducateurs, des sponsors. Comme dans toutes associations, sans bénévole un certain nombre de choses ne seraient pas possibles. Ils permettent le bon fonctionnement du club et sa pérennité.

Alors un seul mot : MERCI !

Je remercie également nos municipalités et nos sponsors en espérant qu'ils soient toujours plus nombreux.

COMPOSITION DU BUREAU 2017-2018

Président : Romain VIUDEZ

Vice-présidente : Christelle FLEURY

Trésorières : Arlette CÉZARD – Nathalie RAJON

Secrétaires : Jérôme VALLON – Nathalie HUNG

Correspondantes : Nadège BERGER – Rose-Line PERRAD

Autres membres du bureau :

Sandrine FRECHET - Flavien BÉCHET - Marcel MERMILLOD - André BÉCHET

L'USCP fait son mercato !!

Cette année, nous notons l'arrivée de 3 nouvelles recrues : Rose-Line PERRAD, Nathalie HUNG et Sandrine FRECHET. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous. Ces arrivées viennent compenser les départs mérités de Gilles CECILLON et Sylvie BELHADI. Merci à eux de leur présence durant toutes ses années.



MERCI SYLVIE !!!

Après plus de 11 années passées au sein de l'USCP, Sylvie a décidé de s'éloigner des terrains pour se consacrer à de nouveaux projets. Pendant ces nombreuses années au club, elle occupait la fonction de correspondante, secrétaire et entraînait nos U7/U8/U9 l'année dernière. Merci pour tout son dévouement pour le club. Elle continuera à venir encourager ses enfants Julien et Matthieu (joueurs seniors) le dimanche sur le bord du terrain.

Sylvie entourée de ses anciens joueurs.

COTE SPORTIF



NOUVEAUX MAILLOTS POUR NOS U15 ET U17

Nos sponsors Menuiserie Comte, Façons d'Etres et Cave Gonin ont la gentillesse de nous offrir pour nos U15 et U17 deux nouveaux jeux de maillots. Le traditionnel maillot à bandes bleues et noires sera porté à domicile et le gris à l'extérieur.

LE TROPHÉE “CHALLENGE REMY ET MÉLANIE” RESTE A DOLOMIEU !

Le 2 septembre dernier, l’USCP affrontait Dolomieu pour disputer le « Challenge Rémy et Mélanie », en hommage à nos amis disparus en 2009. Comme chaque année notre équipe est composée d’anciens joueurs du club proches de Rémy et Mélanie. Il faudra ramener le trophée à la maison l’année prochaine.



TOURNOI « ADRIEN CAMPEGGIA »

En partenariat avec l’association « SOURIRE ENSEMBLE » et la famille CAMPEGGIA, l’USCP a organisé pour la 3^{ème} année consécutive le « challenge ADRIEN CAMPEGGIA »
Sa famille et ses amis étaient toujours aussi nombreux pour cette magnifique journée en mémoire d’Adrien.



Du côté des plus petites catégories, les **U7/U8/U9** ont un effectif de 25 joueurs et sont encadrés le mercredi après-midi par un nouveau coach en la personne d'Alexandre MAILLER.

Pour les **U10/U11**, Thierry BEL et Romain CHATELUS ont décidé de passer le flambeau à un nouvel entraîneur, Ludovic HERBUEL.

Merci à Thierry et Romain pour ces années et nous souhaitons la bienvenue à Alexandre et Ludovic. L'objectif, au-delà des résultats sportifs est avant tout de prendre du plaisir.

Les **U13** sont entraînés par John FERRAND et François GUILLAUD. Avec un effectif de 18 joueurs, le début de saison est compliqué mais le meilleur reste à venir.

La catégorie **U15** est dirigée par Flavien BECHET et Florian BARBIER le mercredi et suivie le samedi par Jérôme VALLON et Romain VIUDEZ. L'effectif composé de 20 joueurs permettra de jouer les premiers rôles.

Nos **U17** se composent de 18 joueurs, le début de saison est plutôt réussi. C'est sous la houlette de leur entraîneur Flavien BECHET, les connaissant depuis leurs plus jeunes âges, qu'ils viseront le podium.

Chez les **Seniors**, l'équipe 1 est dirigée par Pierre LAFRANCHESKINA et l'équipe réserve par Romain VIUDEZ. L'effectif est de 36 licenciés et le début de saison est mitigé pour les 2 équipes.

MANIFESTATIONS

Comme de coutume, les **calendriers** du foot vous seront proposés à la vente avant les fêtes de fin d'année. Notre traditionnel concours de **belote** a connu un franc succès l'année dernière avec pas moins de 62 doublettes et reviendra pour sa 6^{ème} édition. Nous organiserons également une **soirée dansante** au mois de mars.

Un immense Merci à tous les sponsors, artisans et commerçants de Le Passage, qui soutiennent l'USCP, à travers les publicités sur les calendriers et les nombreux lots offerts pour le concours de belote.

« Tu aimes le foot ? Tu veux pratiquer ton sport favori dans un club convivial et familial ? Rejoindre le KOP des supporters de l'USCP ou être bénévole ? Rejoins-nous sur les terrains de Le Passage ou de Saint Didier de la Tour les week-ends. »

REMERCIEMENTS

Nous tenions à remercier :

Jules PERRET notre arbitre officiel, présent tous les week-ends sur les terrains d'Isère.

Daniel FRECHET notre arbitre bénévole, toujours disponible pour arbitrer l'équipe réserve.

Annie BECHET pour ses délicieux casse-croûte d'après matchs.

Dédé BECHET et Romain VIUDEZ qui se partagent le traçage des terrains.

Les inséparables Paul THOUVENIN et Rémi FRECHET pour la création du nouvel écusson.

LES DATES A RETENIR POUR 2018

Samedi 3 Février 2018 : Concours de Belote à la salle des fêtes de Le Passage

Samedi 24 Mars 2018 : Soirée dansante à la salle des fêtes de Le Passage

Samedi 16 Juin 2018 : Assemblée générale de l'USCP à Saint Didier de la Tour

Samedi 24 Novembre 2018 : Vente des calendriers

L'US Cassolards-Passageois vous souhaite une belle année 2018 !

Le Président, Romain VIUDEZ



Association Sportive Le Passage/Sainte Blandine Football Vétérans

Tout comme la saison dernière, l'A.S.P. vétérans compte une dizaine de joueurs dont l'âge varie entre 32 et 63 ans. Nous jouons en entente avec les vétérans de Sainte-Blandine. Les matchs se jouent en alternance sur les 2 communes.

En vétérans, nous appliquons les règles habituelles du football mais tous les tacles sont interdits et les mi-temps durent 40 mn (au lieu de 45 mn en senior).

Les matchs se déroulent le vendredi soir à 21h15. Cette année, nous sommes 12 équipes dans la poule et la saison se terminera le 02/06/2018 ou le 10/06/2018 par le traditionnel tournoi final qui réunit toutes les équipes vétérans du Nord Isère qui participent au challenge.

Les résultats passent au second plan, c'est le plaisir de jouer qui prévaut en respectant nos valeurs (convivialité, esprit d'équipe et respect d'autrui). Nos confrontations se terminent toujours autour d'un verre et d'un repas ce qui nous permet de refaire le match, mais aussi de créer des liens et de souder l'équipe...

Mais surtout ce match du vendredi et sa troisième mi-temps, nous permettent de nous vider la tête des soucis de la semaine.

Nos manifestations :

- Tombola avec de nombreux lots (dinde, jambons, vins, etc.) : Tirage le 10/12/2017
- Boudins/diots : le 10/12/2017
- Assemblée générale : Courant juin 2018 (date à définir)
- Boudins/diots 2018 : le 09/12/2018

Le bruit des crampons dans le vestiaire, l'odeur de l'huile chauffante, les rituels de l'habillage, l'envie d'un sport d'équipe ou le plaisir de jouer est primordial. Si tout cela vous manque, n'hésitez plus, il y a le vendredi soir !

Pas d'enjeu, que du jeu !!



Président : Denis VASSELLA

Président adjoint : Mathieu BARBIER (tél : 06.32.28.38.51- Courriel : ninemat@gmail.com)

Trésorier : Didier CASSON

Secrétaire – correspondant : Jérôme VALLON

Secrétaire adjoint – correspondant : Patrick THERY

Le Président, Denis VASSELLA



A.S.P Basket

Malgré de nombreuses incertitudes sur la continuité de l'activité basket au sein de l'UFOLEP Isère en fin de saison, nous avions choisi, lors de notre Assemblée Générale, de renouveler notre engagement pour cette année.

Faute d'un nombre suffisant d'équières, les Loisirs Féminines de Faverges / Dolomieu et celles du Pays des Couleurs n'ont pu s'engager, de ce fait, nous restions seulement 3 clubs pour démarrer la nouvelle saison. Trop peu, malheureusement, pour permettre un nombre suffisant de matchs, et garder un intérêt à ce championnat, même si la compétition n'en est pas la finalité essentielle...

Nous rejoignons donc cette année la FFBB, hors championnat officiel, compte-tenu de notre inscription tardive. Nous organiserons des matchs amicaux avec les équipes voisines, afin de maintenir la motivation de l'équipe. L'effectif est en léger recul, en raison de blessures, nécessités professionnelles ou attente d'un heureux évènement ! Mais nous continuons de nous retrouver les vendredis soirs à la salle, ou sur le terrain extérieur quand la douceur de la météo nous le permet.

Merci à la Municipalité de mettre à disposition les équipements nécessaires pour pratiquer notre activité. Nous partageons pour le moment notre créneau au Gymnase du Calloud avec le Volley Turripinois, dans l'attente d'un calendrier de matchs.

Lors de l'Assemblée Générale du 16 juin, nous avons réélu notre bureau :

Présidente : Florence POULET - Tél. 06.14.92.87.27 - flo.raynaud@yahoo.fr

Trésorière : Danièle RONDEPIERRE

Secrétaire : Christine MICHALLET

Nous avons reconduit notre mini-concours de lancers-francs lors de la fête d'été du 1^{er} juillet, ce fût surtout une partie de franche rigolade, qui nous a fait oublier un temps la fraîcheur ambiante...

Avant de redémarrer la saison, nous avons organisé une sympathique "soirée rangement" de notre local. L'occasion de faire le tri, un rapide inventaire, et d'offrir une "deuxième vie" à d'anciens équipements (maillots, shorts), qui font le bonheur des élèves de l'une de nos coéquières.

La vente de plats à emporter et de brioches se déroulera le samedi 10 mars 2018 à la salle Mont Blanc. Vous trouverez comme les années précédentes, les bons de commande dans les boîtes aux lettres quelques semaines auparavant.

Votre contribution au bon fonctionnement du club, lors de cet évènement, est toujours aussi appréciable, et nous vous renouvelons ici, nos très sincères remerciements.

Si une opportunité d'assister à un match de niveau national ou international se présente, nous ferons en sorte de relayer l'information au plus tôt, pour permettre à ceux qui le souhaitent de nous accompagner.



Prochainement, commenceront les fêtes de fin d'année...

Je vous souhaite, qu'elles soient belles et chaleureuses, et vous adresse au nom du club, nos Vœux sportifs pour 2018.

La Présidente,
Florence POULET

Sou des Ecoles

Après 3 années passées à la présidence du Sou des Ecoles, je me suis retirée de cette fonction en septembre 2017. Cela a été une expérience très enrichissante même si cela nécessite un certain investissement personnel.

Les comptes de notre association sont en positif sur l'année 2016-2017. Notre association reste très dynamique en terme de manifestations au sein de notre village. Nous en avons organisé 5 : le loto, le carnaval avec la vente de pizzas, la chasse aux œufs, la vente de plants/fleurs avec diots/frites et la fête de l'école avec une tombola.



Nous avons organisé notre dernier Loto le 3 décembre 2016. Nous avons eu une bonne fréquentation et, nous avons obtenu de nombreux lots intéressants, auprès de nos donateurs.



Le carnaval qui s'est déroulé le 11 février, reste un après-midi familial pour les enfants, qui apprécient toujours autant M. et Mme CARNAVAL. Cette année, nous avons eu 93 participants au concours de déguisements, avec des déguisements parfois surprenants.



La chasse aux œufs organisée en avril a été animée cette année par nos 2 mascottes : le lapin et la poule qui ont bien plu aux enfants. Nous avons eu 122 chasseurs qui ont récolté plus de 700 vrais œufs de poule dans un champ très vaste.

Nous avons innové cette année avec une vente de plants/fleurs et diots/frites au mois de mai, malgré une météo défavorable, nous avons réalisé une bonne vente.



La fête de l'école clôture l'année scolaire. Cette année encore les enseignants et les enfants nous ont offert de beaux spectacles pendant la matinée. La Mairie a offert un cadeau aux enfants de CM2 qui sont partis au collège. Le midi, nous avons servi 77 repas enfants et 131 repas adultes avec la formule « barbecue ». L'après-midi, les stands de jeux sont toujours aussi appréciés par les enfants avec une nouveauté : le château gonflable, qui a ravi autant les petits que les plus grands.

En plus des projets pédagogiques, le Sou des Ecoles a financé cette année :

- * un spectacle de Noël avec la venue du Père Noël spécialement pour les enfants de l'école.
- * les trajets à la piscine de La Tour du Pin. La piscine étant obligatoire pour les enfants du cycle 2.
- * une journée aux Parc des Oiseaux à Villard les Dombes en fin d'année, pour tous les enfants de l'école, avec petits ateliers adaptés à chaque classe et visite du parc.

Je voulais remercier les familles FERRAND et MASSONNAT dont les enfants ont quitté l'école, pour leurs investissements personnels au sein du bureau du Sou depuis de nombreuses années.

Le bureau adresse ses remerciements à tous les parents qui, de près ou de loin, ont apporté leur aide au cours de l'année écoulée. Nous remercions la municipalité qui nous apporte une aide matérielle et financière dans la préparation et l'organisation de nos activités, nous permettant de fonctionner dans les meilleures conditions. N'oublions pas de remercier le Comité des Fêtes pour le prêt du matériel dont nous avons besoin lors de nos manifestations. Nous remercions aussi les Passageois et Passageoises qui ont fait un don à notre association.

Marie-Laure CHARVET

L'Assemblée Générale a été organisée le jeudi 21 Septembre 2017. Elle a été l'occasion de rencontrer de nouveaux parents malgré une très faible participation des familles : 15 familles seulement étaient représentées sur 70 familles que compte l'école.

Nous avons procédé au renouvellement du bureau du Sou des Ecoles. Il se compose ainsi :

Présidente : Carole BARBIER

Vice-Présidente : Nadège BELHEDLI

Trésorière : Nelly VERDAT

Vice-Trésorière : Elodie COMTE

Secrétaire : Virginie BARBIER

Vice-Secrétaire : Anthony TRABBIA

Les Membres : Nathalie BARTHELEMY, Marie-Laure CHARVET, Lucie CUCHET, Christelle DESCHEAUX, Emilie DESVIGNES, Delphine GABRIELE, Elisabète GENDRON, Maëlle GUILLAUD, Nathalie GRIVOLLA, Camille MONTMASSON, Joël PASCAL, Claire VEYRET, Clémence VIAL.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents qui nous ont rejoints au sein du bureau.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Carole BARBIER : 06.14.41.62.05

Nadège BELHEDLI : 06.09.36.21.55

Pour l'année 2017-2018, nous renouvelons nos manifestations :

Carnaval : le samedi 03 mars 2018.

Chasse aux œufs et vente de pizzas (sur commande) : le dimanche 08 avril 2018.

Vente de plants et fleurs + diots/frites (sur commande) : le dimanche 06 mai 2018 matin.

Fête de l'école : le samedi 23 juin 2018 avec repas à midi et kermesse l'après-midi.

Vente de brioches : le samedi 29 septembre 2018 dans les maisons du village.

Lors de ses manifestations, nous comptons sur votre présence à nos côtés, parents, proches ou habitants de la commune, pour que ses journées soient familiales et conviviales afin de renforcer la vie sociale de notre village.

Nous tenons à remercier Marie-Laure CHARVET pour ses 3 années de présidence durant lesquelles elle s'est énormément investie.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très heureuse année 2018.

La Présidente
Carole BARBIER

Sport et Loisirs

MEMBRES DU BUREAU :

Présidente : Florence BOULON

Trésorière : Jocelyne JAUNEAU

Vice-trésorière : Fabienne FRECHET

Secrétaire : Christèle BECHET

Bonjour à toutes et à tous,

Notre association se porte bien et compte cette année 50 adhérents. Angélique, notre professeure, toujours en pleine forme nous assure plusieurs cours par semaine, toujours pour notre plus grand plaisir !

A Le Passage :

- à la salle des fêtes le lundi de 17h45 à 19h00 pour de la GYM DOUCE avec la méthode Pilate. Elle réapprend à notre corps à faire les bons mouvements et surtout à avoir une bonne posture. Associée à du stretching, cela permet de se tonifier et de s'assouplir. Utilisation de Swiss-Ball pour travailler et rééquilibrer les muscles posturaux.
- à la salle des fêtes le mercredi de 18h15 à 19h45 pour du STEP ou LIA (Low Impact Aérobic) sur des musiques rythmées. Réalisation d'un grand nombre d'exercices visant l'entretien et l'amélioration de la condition physique (système cardio-vasculaire). Tout ceci associé à du renfort musculaire.
- sur les chemins du Passage, de la Marche Nordique au départ de la salle des fêtes à 8h45.

A Blandin :

- à la salle des fêtes le lundi de 19h30 à 20h45 pour de la GYM DOUCE aussi.

Si vous ressentez l'envie de bouger, vous êtes les bienvenus. Venez nous rejoindre !

Les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne année 2018.

Contact : Florence BOULON 04.74.88.71.77 ou 06.49.45.81.00

Amicale Boule

La saison bouliste 2016/2017 s'est bien déroulée.

La compétition officielle organisée le 03 Juin 2017 (32 simples 4^{ème} division, challenge Henri Guillaud) a connu son succès habituel. Les participants, la plupart des fidèles, apprécient l'ambiance de cette journée. Notre traditionnel concours de sociétaires et amis, d'ordinaire joué en septembre, a pour des raisons diverses été reporté au 11 octobre. Nous avions quelques craintes pour cette période automnale, or un soleil magnifique a permis un bon déroulement de cette journée agrémentée par un bon repas à midi.

Pour ce qui est de l'effectif, il est stable : un départ mais un nouveau sociétaire. La moyenne d'âge (75 ans) nous interroge toutefois sur la pérennité de notre association. On s'accroche avec toujours l'espoir de voir de nouveaux boulistes nous rejoindre.

Le rendez-vous du mercredi, pour les parties amicales est toujours en vigueur, la belle saison sur nos jeux, la saison hivernale au boulodrome de St André le Gaz.



Pour la saison 2017/2018, les 32 simples 4^{ème} divisions aura lieu le 02/06/2018.

Bonne et heureuse année 2018.

Composition du bureau inchangée. A contacter pour toute information :

Président et Trésorier : Jean POULET : 04.74.88.10.45

Secrétaire : René FRECHET



Le concours de boules lyonnaises de 32 doubles de 4^{ème} division a eu lieu et comme les années précédentes, il affichait complet. La pluie n'est arrivée heureusement qu'en fin de soirée. Après de belles parties, la victoire a été pour Bernard KOLLY sur Jean JOMARD en la présence de la famille GUILLAUD Henri donatrice du challenge.

Les Amis du Château

Notre association "les amis du Château du Passage" continue son activité : plusieurs « **Bricopassage** » ont jalonnées le printemps afin d'avancer sur :

- le début de la peinture des fenêtres de la grande façade,
- la restauration de la chambre dite de Mr Albert qui n'y a couché qu'une nuit il y a près de 100 ans et qui a laissé son nom !!! Qui était-il ? C'est l'un des nombreux mystères de cette maison,
- la-restauration d'un mur de soutènement,
- l'entretien du parc et désherbage : toujours à reprendre,
- la restauration du mur du bûcher.

A cette occasion les compétences de chacun sont mises en œuvre, que ce soit dans le domaine de la construction, de l'animation des équipes, de l'intendance ou de la communication.

Au menu pour 2018 : sauvegarde urgente des murs d'enceinte et les travaux non prévus que l'hiver va sûrement nous apporter.

Les actions de l'association ne manquent pas dans le domaine de l'animation culturelle :

- **Journées du Patrimoine** avec reconduction des visites nocturnes insolites de la toiture qui ont un grand succès et qui amènent un public toujours très encourageant et très agréable à côtoyer. Plus de 500 visiteurs grâce à une équipe de 15 personnes pour les accueillir.
- **Soirées enquête** « samedi 28 novembre de l'année 1750 » où plus de 150 personnes ont cherché à découvrir qui lâchaient des loups sur le domaine du Passage...ambiance et frissons assurés par la troupe de Pont de Beauvoisin qui a joué à guichets fermés. Nous essayerons de recommencer ces animations.

Pour le futur, le **20 et 21 juillet 2018 le Passage Music Festival**. Le parc du château recevra un festival de musique de variétés françaises et étrangères dont le programme n'est pas encore bouclé... si vous êtes tentés de participer à l'aventure comme bénévole avec la possibilité d'assister au spectacle, venez nombreux à la réunion publique d'informations qui se déroulera

le 15 décembre à 20h à la salle des fêtes.

Si l'envie de nous rejoindre vous tente, avec à la clef des moments étonnantes de partage, de convivialité et de découverte autour de cette bâtisse belle et attachante, appelez nous ou laissez vos coordonnées mail dans la boîte aux lettres du château.

Merci encore à tous

Isabelle DE SAINT ROMAIN



100% VF

Le groupe de musique « Le Chant Barans » change de nom et devient « 100% VF »

Notre association, fondée en 2003 et auparavant basée dans la vallée de la Bièvre, s'est installée depuis un an au sein de notre village.

« 100% VF » Variété Française est aujourd'hui un groupe de musiciens et chanteurs amateurs de toutes générations ayant l'envie première de pratiquer la passion de la musique et de la partager.

Depuis l'an passé notre groupe s'est étoffé, il compte actuellement 7 membres : 2 chanteurs, 2 guitaristes, 1 violoniste, 1 pianiste et 1 batteur qui reprennent de nombreux titres de la variété française : de Piaf à Zaz en passant par Cabrel, Sardou etc...

« 100% VF » a pour volonté de promouvoir la variété française et de sensibiliser nos concitoyens à la musique au travers de concerts et d'animations publiques (fêtes de la musique, comités des fêtes, spectacles, inaugurations ...).

Pour arriver à ses fins, de nombreuses répétitions sont nécessaires !

Elles se déroulent à la salle Mont Blanc (grâce à l'aide de la Mairie) le samedi après-midi de 13h à 18h tous les 15 jours.

Certains d'entre vous ont pu déjà nous écouter à l'occasion de notre première représentation lors de la fête du village le 1^{er} juillet 2017.

Cette année, le groupe « 100% VF » aura le plaisir (grâce au comité des fêtes) d'animer le repas spectacle du 17 mars 2018.

Et pour la première fois, dans notre village notre groupe « 100% VF » donnera **son concert annuel le samedi 17 novembre 2018** à la salle des fêtes de Le Passage (entrée libre et gratuite pour tous avec, à la fin du concert, un « pot de l'amitié »).

Lors de cette soirée concert, vous aurez le plaisir d'être plongé dans 60 ans de variété française d'hier et d'aujourd'hui !

Nous vous attendons nombreux !!!

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

M.QUEUDOT Laurent, Président de l'association « 100% VF »

Tel : 06.79.64.46.00 Courriel : 100.vf@orange.fr



Equilibrio



Une excellente année pour Equilibrio. Si le nombre de membres est stable, les activités continuent de se développer, y compris pour les non propriétaires de chevaux et pour les cavaliers débutants.

Equilibrio attire les cavaliers de loin qui viennent rechercher des conseils : Isère mais aussi Lyon, Haute Savoie, Drôme, Charente, Alsace...

La prédominance est toujours laissée au dressage avec Dany LAHAYE comme intervenante de longue date. Bernard PEIGNE est venu se rajouter à l'équipe d'enseignants : bien qu'excellent dans son domaine, il reste simple et humble et donc tout à fait accessible aux cavaliers de tout niveau, même débutants.

Nous accueillons toujours Olivier FINET pour des jeux avec votre cheval et du travail à pied.

Dans le même ordre d'idées, nous avons commencé à nous entraîner à l'équifeel autre discipline ludique (s'apparentant un peu à l'agility des chiens) Pour les personnes sans cheval, il vous est bien sûr toujours possible de venir assister aux stages en spectateur et d'en tirer des conseils utiles mais certains stages ont lieu en salle : communication animale, soins énergétiques ...

De plus, en juillet nous avons participé pour la première fois à la journée des associations : Nata et Cassandre ont présenté un petit numéro de dressage. Jasmin et Dominique nous ont régalaés par leur précision dans les longues rênes pendant que Chantal promenait les personnes intéressées par l'attelage avec Pepito le mulet.

En prévision pour 2018 : une initiation à l'attelage avec François COTTAZ.

Pour tous renseignements, contactez Isabelle BATHIAS au 06.73.06.96.69

MJC de la Tour du Pin



A partir de janvier 2018, la MJC de la Tour du Pin propose une activité nouvelle et originale...

Lyonnaise à sa fondation, la Compagnie l'Envers et l'Endroit est heureuse d'avoir posé ses valises depuis peu à Saint Victor de Cessieu.

C'est une compagnie de spectacles vivants qui milite pour un art ouvert à tous et exigeant. Elle porte des créations artistiques qui jouent en France et à l'étranger mais aussi des créations collectives qui s'inscrivent dans nos territoires au plus proche des habitants.

En collaboration avec la MJC de La Tour du Pin, elle propose le projet Thalie, à l'intention des adolescents qui voudraient faire entendre leurs voix via le cirque et le clown. Attention le clown n'est pas réductible à quelques mascottes de produit bon marché, c'est un art à la croisée entre le théâtre et le cirque qui permet une immense liberté et une grande poésie.

Ce que la compagnie propose ce sont donc des ateliers ouverts aux ados de 11 à 17 ans, qui ont lieu le mercredi après-midi à St Victor, d'une durée de 3 h et qui mènent à une création vouée à être jouée dans les communes du Vals du Dauphiné.

Elle propose donc la rencontre entre jeunes amateurs qui ont des choses à dire et professionnels qui ont des choses à transmettre grâce au cirque et au clown. Elle propose aussi la rencontre de tout ce beau monde avec les habitants des vallons au travers d'un spectacle de qualité. Les inscriptions au projet sont ouvertes, il n'y a pas de sélection, seule la motivation compte.

Plus d'infos : Courriel : mjc.tourdupin@orange.fr : Tél : 04.74.97.32.26

ou Courriel : cielenversetlendroit@yahoo.fr : Tél : 06.51.35.48.68

Site internet : www.cielenversetlendroit.com

L'Art et l'Amitié à Le Passage

Les jeudis après-midi de 14h30 à 17h30 un premier groupe de 5 ou parfois 6 adhérentes est présent à l'atelier salle Mont Blanc et s'initie au travail de la terre et réalise de belles œuvres. Le soir, de 17h30 à 20h30, 4 autres adhérentes terminent le cours. Une place est encore disponible dans ce créneau horaire du soir.

Nous avons à nouveau présenté cette année toutes nos réalisations conjointement avec le groupe « Terre Emoi » de Corbelin, à la Médiathèque « Les Rondiers » de la commune de Corbelin les 17 et 18 juin 2017. Les belles journées chaudes ensoleillées de cette période de l'année nous ont privées d'un public curieux, moins nombreux que l'année précédente et vide de Passageoises et Passageois.

Nous avons organisé un stage de sculptures sur pierre les 24 et 25 juin 2017 sous chapiteau à Le Passage dans le pré de Christiane. Nous avons eu la chance d'avoir un soleil magnifique et nous avons ainsi passé un week-end convivial de partage de connaissances avec de belles réalisations dans la stéatite.

Le 7 et 8 octobre, notre groupe a participé à l'exposition « l'Art s'Expose » à la salle des fêtes de la commune. Ce fût un succès partagé avec les 50 artistes qui nous ont invités à la découverte de leurs magnifiques œuvres.

L'année 2018 sera le retour de la biennale de « Corbelin Art » à la Salle Polyvalente Sébastien Patricot, les journées du patrimoine les 15 et 16 septembre 2018.

Robert DI CREDICO nous fait à nouveau le plaisir d'être notre invité d'honneur. Avec Art et Passion, les deux ateliers de sculptures « L'Art et l'Amitié » ainsi que « Terre Emoi », nous serons dans la salle avec plus de 120 artistes de haut niveau, peintres, graveurs, sculpteurs, artistes photographes, tout pour le plaisir des yeux.

Nous vous y attendrons nombreux pour partager le verre de l'amitié.

Nous vous souhaitons de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année, beaucoup de bonheur et une bonne santé pour l'année 2018.

Christiane VITETTA Animatrice du groupe l'Art et l'Amitié

Tel : 04.74.88.18.41



Exposition de juin à Corbelin

Les Foulées du Pas'sage



L'année 2017 se termine, et l'hiver approche à grand pas. Pour notre association il est temps de sortir gants, bonnets et lampes frontales pour continuer de courir. Malgré des conditions de temps à autre difficiles, courir la nuit est magique, et les sensations uniques, la nature nous réservant parfois de belles rencontres parmi la vie nocturne de nos campagnes.

Cette année, parmi toutes les courses, le point d'orgue fût le week-end passé en Alsace dans le cadre du marathon des vignobles d'Alsace. Les bons moments passés laisseront une trace pour cette année 2017 ainsi que quelques bons crus et autres spécialités culinaires.

En 2018, direction le pays cathare et le marathon de Carcassonne avec au programme, soit un semi-marathon, soit un dix kilomètres ou les traditionnels 42,195 km du marathon.

Pour l'année prochaine, nous renouvelons nos différentes manifestations que sont la sortie interclub en février, notre concours de pétanque au mois de juillet, notre matinée découverte de la course à pied en septembre et la vente de sapins en décembre.

NOUVEAUTE : nous organiserons une course qui s'appellera « le mini trail des enfants », et qui sera intégrée à la journée de notre concours de pétanque.

Vous en saurez plus dans les semaines à venir, parmi les différents supports de communication de la commune, de notre page Facebook : [LesFouléesDuPassage38](https://www.facebook.com/lesfouleesdupassage38), ainsi que notre site internet : <http://lesfouleesdupassage.wixsite.com/lesfouleesdupassage>.

L'année prochaine promet d'être riche en évènements et en bonne humeur. En attendant tous les coureurs des FOULEES DU PAS'SAGE vous souhaitent une très bonne année 2018.

Et si vous vous demandez pourquoi est- ce que l'on court ? C'est parce que le seul moment où l'on peut reprendre son souffle, c'est quand on le perd en courant !!!

Rando Amitié Le Passage



L'année 2017 se termine pour le club de randonnées de Le Passage, où règne convivialité, et amitié, et plaisir à découvrir ensemble les sentiers régionaux et montagnards.

Quelques 100 adhérents, répartis en trois groupes de niveaux, trouvent le rythme qui leur convient tous les lundis pour découvrir notre belle région. Des sorties raquettes sont aussi organisées lorsque la neige est là... Deux séjours enchanteurs : St Pierre la Mer et le massif de la Clape au printemps, l'Auvergne en septembre avec le Puy de Sancy, furent très appréciés. La montagne les jeudis d'été, les anniversaires, le pique-nique au stade de Le Passage, rassemblent les générations au sein du club. De nouvelles aventures nous attendent en 2018 !

Bonne Année à tous
Madeleine LIGABUE

L'Eglise de Le Passage vous informe...

Mouv'Relais



Mouv'Relais : Association du Relais de la Haute Bourbre – Paroisse Ste Anne

Notre association soutient les Paroissiens en mission sur nos 8 clochers et participe financièrement aux besoins matériels dans nos églises respectives en complément des fonds octroyés par la Paroisse. Il peut s'agir de frais d'entretien courant ou parfois plus importants quand il s'agit de restaurer les objets de culte ou de rafraîchir les murs d'une sacristie, par exemple. Ce fût le cas pour Chélieu, Virieu, ou Blandin, où en coordination avec les municipalités, de gros travaux ont pu être mis en œuvre, pour conserver notre patrimoine cultuel en bon état.

Mouv'Relais, comme toutes les années, porte aussi son attention sur les actions de solidarité et a choisi d'organiser, en mars dernier à Chassignieu son « Bol de riz » au profit de Accueil Réfugiés Vals Du Dauphiné de la Tour du Pin (Association qui accueille, accompagne et soutient les personnes ayant le statut de réfugié).

Notre traditionnelle « soirée Choucroute » a eu lieu le 10 novembre dernier à Panissage où plus d'une centaine de convives étaient présents. Le montant ainsi récolté assure à notre association les moyens financiers dont notre mission pastorale à grand besoin.

Nous avons, depuis plus d'un an, le plaisir de travailler avec le Père Sébastien et le Père Aimé qui assurent désormais leur responsabilité respective, sur l'ensemble de la Paroisse. Dans ce cadre, vous aurez prochainement dans vos boîtes aux lettres, le guide de la Paroisse, qui vous donnera toutes les informations utiles à la vie pastorale et aux services proposés par notre Eglise locale.

Merci à tous ceux qui bénévolement aident à faire vivre Mouv'Relais, mais aussi à la Municipalité de Le Passage qui n'hésite pas à nous soutenir quand cela est nécessaire.

Pour le bureau, le Vice-Président
Alain FREYCHET

Renseignements à notre permanence :

le vendredi ou samedi de 10h à 12h sur place, place H. Clavel à Virieu ou par téléphone au 04.74.88.21. 36 ou encore, par courriel à l'adresse suivante: relaishtebourbre@tiscali.fr

F.N.A.C.A – U.M.A.C

Comme depuis plusieurs années déjà, nous déplorons en 2017 le décès de deux de nos camarades. Nos rangs s'amenuisent inexorablement ...

Le 1er janvier : Paul DEPARDON à Valencogne et le 23 juillet : André SIBILLE à St Ondras

Nos activités :

- 19 mars : célébration de la fin de la guerre d'Algérie-Tunisie-Maroc
23 mars : banquet annuel au restaurant "Les Roses" à St Bueil
8 mai : cérémonies dans les communes de la section
15 juin : voyage annuel dans la Loire
20 juillet : pique-nique à la Cabane des Chasseurs de Blandin
5 novembre : vente de cassoulet à la salle des fêtes de St Ondras
11 novembre : rassemblement au monument aux morts des 4 communes

Il aura fallu attendre 37 ans pour que le gouvernement Français reconnaisse officiellement le conflit d'Algérie-Tunisie-Maroc comme une guerre et les 3 millions d'appelés comme anciens combattants.

La guerre a commencé dans 3 pays d'Afrique du Nord. D'abord par le Maroc qui était sous protectorat français et dirigé par le sultan Mohamed V. Après différentes tribulations avec la France, il obtint l'indépendance de son pays en 1955.

La Tunisie, également sous protectorat français depuis la fin du 19ème siècle, toujours en discorde avec la France, voit des émeutes éclater en 1952. Des militaires français, appelés du contingent, furent envoyés pour maintenir l'ordre qui était en fait une guérilla armée. La Tunisie obtint son indépendance en 1956. Durant ces années, des militaires français appelés furent blessés ou tués.

Lorsque la guerre démarra en 1954 en Algérie, la Tunisie et le Maroc, sans respecter les accords de neutralité vis à vis du conflit algérien, servirent de base arrière aux fellaghas d'Algérie pour se former, s'armer sans danger et s'attaquer à l'armée française. Il en résulta de nombreuses victimes dans l'armée française aux frontières du Maroc et de la Tunisie et la guerre s'étendit sur tout le territoire algérien.

Enfin, après 8 ans de guerre de 1954 à 1962, qui firent de part et d'autre de nombreuses victimes, on compte du côté français 30 000 morts, 250 000 blessés et quelque 2 000 disparus – presque tous des jeunes appelés de 20 ans, morts ou handicapés à vie.

Pourtant, plus de 55 ans après, pour des raisons sans doute politiques, les anciens d'Algérie restent toujours écartés de l'histoire du souvenir dans notre pays. B. BERLIOZ-ARTHAUD



Composition du bureau :

Président : Gilbert ROSSAT - Vice-Président : Jean AMIEUX

Trésorier : Pierre SABATIER - Trésorier adjoint : Gérard POLAUD

Secrétaire : Marthe BLANC

- **Festival de spectacles jeune public Pré en Bulles, 10^e édition**

Du 8 au 11 juillet 2018 de 10h à 18h

Au cœur de la forêt, au sommet d'une colline, spectacles et ateliers sont proposés pour une journée inoubliable en famille. Petits et très grands enfants pourront déambuler, découvrir et participer aux différentes "bulles" spectacles et ateliers. Le festival Pré en Bulles c'est 1 hectare de bois, 4 jours de festivités, des spectacles et ateliers toute la journée ! **Pour les 10 ans de Pré en Bulles, toute l'équipe vous réserve de fabuleuses surprises.**



- **Spectacle son et lumière Les Historiales**

Du 18 au 21 et du 24 au 28 Juillet 2018 à 22h00

Années Folles et Folles Années

Une enquête policière entre 1923 et 1936, un spectacle tout en gaieté, un spectacle qui vous entraînera du Paris-plaisir au Paris des travailleurs où tous les espoirs et tous les rêves sont permis. Une centaine d'acteurs, des effets spéciaux, 1000 m² de décors... **Un spectacle grandiose à ne pas manquer !**

Avec plus de 6000 spectateurs chaque année, le spectacle son et lumière des Historiales est l'un des plus grands spectacles historiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il est un rendez-vous incontournable de la région. *Nous recherchons des acteurs hommes, de 15 à 50 ans, pour ce spectacle. Merci d'appeler le 04 76 32 81 13 ou d'écrire à leshistoriales@gmail.com.*



- **Regards de mémoire**

Du 05 au 11 novembre 2018



Evénement de commémoration

Un spectacle de 45 min sera joué sur les négociations et la signature de l'Armistice dans le wagon de Rethondes reconstitué avec la présence des généraux français, anglais, américains et allemands ... Un spectacle fidèle à ce que fut cette page de l'histoire

Une cérémonie exceptionnelle sera organisée l'après-midi du 11 novembre (cérémonie aux monuments aux morts avec 80 porte-drapeaux, des fusillés marins et un petit détachement de chasseurs alpins).

- **Le petit théâtre des Insolites**

Ven. 23 et sam. 24 mars à la salle des fêtes de Pressins à 20h30 ; ven. 6 avril au Musée du Tisserand à la Bâtie-Montgascon à 20h30 ; sam. 7 avril à la salle des fêtes d'Aoste à 20h30

Sa...Tentation. Première rencontre au sommet entre Dieu et Satan. Une pièce comique tout en humour, jeux de mots et situations cocasses.

- **Halloween**

Fin octobre 2018

Oserez-vous jouer avec vos peurs à la fête foraine de Pressanglant.

INFORMATIONS : www.leshistoriales.fr ; 04.76.32.81.13 ; leshistoriales@gmail.com

OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi.
Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. **Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.**

TRAVAILLONS ensemble, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 83 20 95

Nos **plus** :

La **connaissance des salariés**,
pour mieux répondre à votre
demande

Le **suivi personnalisé des
salariés** pendant la mission
pour une véritable valeur ajoutée

La réactivité, la proximité pour
être **au plus près de votre
demande**

Une large gamme de services



À destination des entreprises :
métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



Pour les particuliers :
ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



Vers les collectivités et les associations :
entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...



L'agence référente de votre commune
est située à la Tour du Pin, 4 rue Paul-Sage
Une équipe à votre service au 04 74 83 20 95
ou par mail : assistantetdp@osez.asso.fr

www.osez-asso.com

Osez GROUPE
Développer l'emploi durable

Agence de Mobilité Nord-Isère

Un problème de transport ? Une envie de vous déplacer autrement qu'en voiture?

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère vous accompagne dans vos déplacements.

LAgence de Mobilité du Nord-Isère est une association de développement des services à la mobilité. Nos objectifs : **promouvoir** les déplacements alternatifs à la voiture individuelle, **sensibiliser** les usagers et **accompagner** les collectivités dans la mise en place de leurs projets de déplacement.

Prêt de vélo à assistance électrique (VAE)



“ J'envisage d'acheter un vélo à assistance électrique, mais je trouve que c'est cher... Je voudrais être sûr de moi avant d'investir... **”**

A l'Agence de Mobilité du Nord-Isère, vous pouvez bénéficier **gratuitement** d'un prêt de vélo à assistance électrique (VAE)* pour une durée d'une semaine. En 2017, c'est **plus d'une vingtaine de personnes** qui ont pu tester le VAE grâce à l'Agence. Idéal pour se faire une opinion sur ce mode de déplacement avant de concrétiser un achat ! Et si vous avez besoin de casque, antivol, chasuble, vêtement de pluie, sacoche... Nous pouvons vous prêter tout type d'accessoires.

Aide à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE)



“ C'est super ! Et si je me décide à acheter un vélo à assistance électrique vous m'aidez aussi ? **”**

Oui ! En 2017, plus de **25 personnes** ont participé à nos **Apéros-Vélo** et ont ainsi pu bénéficier de **l'aide à l'achat** de l'Agence de Mobilité du Nord-Isère. Cette année, le montant de l'aide allait jusqu'à **250€***. Un dispositif similaire sera certainement reconduit l'an prochain, alors, si vous envisagez l'acquisition d'un VAE, tenez-vous informé des nouvelles aides pour 2018 !

Schéma Directeur Vélo



“ Moi, j'aimerais bien me déplacer en vélo plus souvent, mais je trouve qu'il n'y a pas assez d'aménagements cyclables... **”**

En Septembre 2017, l'Agence a lancé le **Schéma Directeur Vélo du Nord-Isère**. S'appuyant sur d'autres documents déjà existants, comme le schéma directeur de la CAPI, il aura pour objectif de fournir à l'ensemble des collectivités du Nord-Isère des outils facilitant **l'identification et la mise en place de leurs aménagements cyclables** à l'horizon du printemps 2018.

Remise en selle



“ Mon vélo dort au fond du garage depuis 15 ans... J'aimerais bien m'en servir, mais pour être honnête, j'ai un peu peur de remonter dessus. Je ne suis pas sûre de savoir encore en faire, et j'appréhende de circuler au milieu des voitures... **”**

On vous comprend... Pour vous remettre en selle et vous sentir plus à l'aise sur la route, nous vous proposons **des séances de formation gratuites*** en vélo-école. Ces séances vous permettront de vous (re)familiariser avec la conduite en vélo et de (re)prendre confiance.

Actions à destination des jeunes



“ J'irais bien au collège en vélo, mais mes freins sont fichus et ma chaîne n'arrête pas de sauter... **”**

L'Agence de Mobilité te propose des **ateliers gratuits pour apprendre à entretenir et réparer ton vélo** de manière autonome. Cette animation est proposée en partenariat avec les mairies, les centres sociaux et les établissements scolaires volontaires. Et pour les plus jeunes, nous réalisons également des **animations scolaires** pour se familiariser avec le vélo et les règles de sécurité routière.

Actions à destination des personnes en précarité



“ Je n'ai pas la possibilité de me déplacer en voiture et il n'y a pas de transports en commun près de chez moi. Quelles solutions pour moi ? ”

Jeunes en situation précaire, allocataires du RSA, personnes âgées... L'Agence vous aide à trouver des solutions de déplacement, et contribue ainsi à votre retour vers davantage d'autonomie.

Nous intervenons dans les **programmes d'accompagnement** de structures telles que la Mission Locale Nord-Isère, OSEZ Groupe, ASSFAM, PLIE... Nous vous présentons des **solutions de transport** qui peuvent répondre à vos besoins de déplacement, et vous proposons des **conseils individualisés** sur la mobilité, ainsi qu'un **suivi personnalisé**.

Actions à destination des entreprises



“ Quelles solutions proposez-vous pour moins utiliser la voiture individuelle sur les trajets domicile-travail ? ”

L'Agence propose aux entreprises plusieurs types d'animations pour inciter les salariés à venir au travail autrement : **Challenge Mobilité**, mises en relation **covoiturage**, information sur les transports en commun, essais de **vélos à assistance électrique**, séances de remise en selle, réparation de vélos, **sensibilisation** au partage de la route...

Covoiturage



“ Partager ses trajets, c'est sûr que c'est plus économique... Mais comment trouver un covoitureur ? ”

L'Agence de Mobilité peut intervenir auprès de votre entreprise pour **mettre en relation les personnes** effectuant des trajets domicile-travail similaires. Sinon, vous pouvez aussi chercher un covoitureur directement en ligne sur le **site de covoiturage** de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : www.covoitoura.eu
En janvier 2018, le site change de nom et s'enrichit de plusieurs nouveautés, en proposant notamment une application mobile et la possibilité de payer en ligne. Une fois votre covoitureur trouvé, vous pourrez vous rencontrer et stationner votre véhicule sur l'un des **parkings de covoiturage** signalé par l'Agence.

Actions à destination des collectivités



“ Et pour ma commune, vous faites quoi ? ”

Nous offrons notre **assistance** et nos **conseils aux collectivités** qui en manifestent le besoin, pour leur proposer des solutions aux problématiques de transport de leurs citoyens. Par exemple, nous pouvons contribuer aux documents d'urbanisme (PLU, SCOT...), coordonner des études en lien avec la mobilité des habitants, accompagner les communes dans la mise en place de cheminement piétons...


Ensemble
vers de **nouvelles**
habitudes
déplacements

Retrouvez toutes les informations, actualités et prochains évènements de l'Agence sur www.mobilité-nord-isere.fr et sur notre page Facebook.

* Renseignements et conditions sur notre site internet ou par téléphone au 04.74.96.79.35.

Pages Pratiques

Mairie

21 Route de Saint Didier – 38490 Le Passage

Téléphone : 04.74.88.14.07

Télécopie : 04.74.88.07.70

Courriel : mairie@le-passage-en-dauphine.fr

Site : www.le-passage-en-dauphine.fr

Horaires d'ouverture au public.

Mardi de 8h à 12 h.

Jeudi de 16h à 18h.

Samedi de 10h à 12h.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Ecole mixte de Le Passage

Téléphone : 04.74.88.16.82

Courriel : ce.0380837d@ac-grenoble.fr

Site : www.ac-grenoble.fr/ecolets38

Cantine périscolaire

Téléphone : 04.74.88.19.26

Uniquement pendant les heures de cantine

Garderie périscolaire

Téléphone : 04.74.88.19.26

Uniquement pendant les heures de garderie

Numéros de téléphone utiles

Gendarmerie (Communauté de Brigades)

Téléphone : 04.74.88.20.17 Virieu S/Bourbre
04.76.55.90.17 Le Grand-Lemps

Centre anti-poison :

Téléphone : 04.72.11.69.11

S.A.M.U. : Téléphone : 15

S.A.M.U. Social : Téléphone : 115

Gendarmerie : Téléphone : 17 ou 112

Pompiers : Téléphone : 18 ou 112

Sous-Préfecture

19 Bis Rue Joseph Savoyat - 38110 La Tour du Pin

Téléphone : 04.74.83.29.99

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h30

Attention : Certaines démarches administratives nécessitent obligatoirement la prise d'un rendez-vous.

Préfecture de l'Isère

Place de Verdun - BP 1046 - 38021 Grenoble Cédex 01

Téléphone : 04.76.60.34.00

Télécopie : 04.76.51.34.88

Site internet : www.isere.pref.gouv.fr

Correspondante Dauphiné Libéré :

Mme Nadège MERMILLOD-BLONDIN

Courriel : mermillodblondin.nad@gmail.com

Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

22 Rue de l'Hôtel de Ville – CS 90077
38353 La Tour du Pin Cédex

Téléphone : 04.74.97.05.79

Courriel : contact@valsdudauphine.fr

Site : www.valsdudauphine.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les services de la Communauté de communes

Crèche multi accueil Les P'tits Loups des Vallons
14 rue des Bains - 38110 La Tour du Pin

Téléphone : 04.74.88.96.23

Accueil régulier : 7h30 à 18h30

Accueil occasionnel : 8h à 12h et 13h30 à 17h30

Courriel : contact@valsdudauphine.fr

Relais d'Assistantes Maternelles

18 rue Paul Bert - 38110 La Tour du Pin

Téléphone : 04.74.96.50.10

Permanences téléphoniques le mercredi et le vendredi de 13h à 14h.

Courriel : contact@valsdudauphine.fr

Médiathèque La Passerelle

18 rue Paul Bert - 38110 La Tour du Pin

Téléphone : 04.74.83.59.00 - Fax : 04.74.83.59.09

Courriel : contact@valsdudauphine.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi 8h30 à 12h30 et 16h à 18h

Mercredi 14h à 18h

Vendredi 13h à 19h (le dernier vendredi du mois 20h)

Samedi 10h à 17h

Syndicat des Eaux

74 Chemin du Moriot – 38490 Le Passage
Téléphone : 04.74.88.14.64
Télécopie : 04.74.88.71.06
Téléphone astreinte : 06.80.59.58.45
Courriel : smeahb@haute-bourbre.fr
Site : www.hautebourbre.fr

Horaire d'ouverture au public :

Lundi au Vendredi : 8h à 12h et 13h à 17h.

Monsieur le Président reçoit sur rendez-vous.

Information Relevé de compteurs : comme chaque année, l'agent du Syndicat des Eaux de la Haute Bourbre passera relever votre compteur d'eau. Période : du 18 avril au 29 mai 2018.

SICTOM de Morestel

Téléphone : 04.74.80.10.14
Courriel : contact@sictom-morestel.com

Déchèteries horaires d'hiver

Notre commune bénéficie de quatre déchèteries :

ZI du Chapelier à Saint Jean de Soudain

Ouverture : de 9h à 12h et 14h à 17h
lundi - mardi - vendredi et samedi
de 9h à 12h le mercredi.

Le plateau à La Chapelle de la Tour

Ouverture : de 9h à 12h et 14h à 17h
lundi - jeudi - vendredi et samedi
de 14h à 17h le mercredi.

Tapon à Fitilieu / Saint André le Gaz

Ouverture :
de 14h à 17h : lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h : mardi et jeudi
de 9h à 12h et 14h à 17h le samedi.

ZI la Galandière à Panissage

Ouverture :
de 14h à 17h : lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h : mardi et jeudi
de 9h à 12h et 14h à 17h : le samedi.

Assistance Sociale M.S.A.

Permanence :
7 Place du Champ-Mars
38110 La Tour du Pin. Téléphone : 04.76.88.76.20

Assistance Sociale de la D.I.S.S.

Bureau : Centre Médico-Sociale - 252 Rue Léon Magnin – 38480 Le Pont de Beauvoisin
Téléphone : 04.76.07.35.52
Télécopie : 04.76.07.35.53

Permanence : Sur rendez-vous.

Retraite

Lieu : Centre Social – 9 Rue Contamin – 38110 La Tour du Pin.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CARSAT) assure des permanences le mardi et le jeudi de 9h à 12h pour les dossiers de retraite sur rendez-vous uniquement au 08.90.31.07.10

Pour la constitution des dossiers de retraite complémentaire ARRCO, AGIRC, IRCANTEC des permanences sont assurées par la CICAS les jours suivants : le 1er et 3ème mardi du mois uniquement sur rendez-vous au 08.20.20.01.89.

Salle des Fêtes

Les réservations de la salle des fêtes se font au secrétariat de mairie. Toute réservation doit être entérinée par la signature du contrat de location avec versement d'un acompte représentant 33 % de la location, d'un chèque de caution, d'une attestation d'assurance responsabilité civile ainsi qu'une attestation de prise de connaissance du règlement intérieur. L'ensemble des documents doit être au même nom. En plus de la location, le locataire devra s'acquitter en fonction des consommations constatées :

- Fuel : tarif en vigueur lors de la location.
- Gaz : tarif en vigueur lors de la location.
- Location lave-vaisselle et vaisselle : 50 euros

Tarif de location :

Particulier de la commune : Caution : 500 €

1 jour : 140 €

2 jours : 200 €

Particulier extérieur : Caution : 800 €

1 jour : 380 €

2 jours : 500 €

Association avec but lucratif : Caution : 500 €

De la commune : 1 jour : 100 €

Extérieure : 1 jour : 260 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur avec repas : 1 jour : 150 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur sans repas : 1 jour : Gratuit uniquement charges de fuel et gaz, au tarif en vigueur au jour de la location.

Comment Obtenir ?

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de : Naissance Mariage Décès	Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement.	Gratuit
Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger	Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du lieu de domicile ou lieu de résidence	Carte d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité CNI Valable 15 ans (pour les cartes établies après le 1^{er} janvier 2004)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes. Faire sa pré-demande sur le site : https://predemande-cni.ants.gouv.fr	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie intégrale de l'acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol.	Gratuit Payant en cas de perte ou de vol.
Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes. Faire sa pré-demande sur le site : https://passeport.ants.gouv.fr	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie acte de naissance, ancien passeport.	Payant
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn	Gratuit
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
Certificat d'hérité	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Livret de famille, adresses et professions des héritiers	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la CNI	Gratuit
Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française	Aucun document délivré par la mairie.	La personne ayant l'autorité parentale doit remplir l'attestation disponible sur www.service.public.fr	Gratuit



Information aux usagers

Dématérialisation dans le traitement des dossiers d'immatriculation des véhicules et des permis de conduire

Dans le cadre de la modernisation et de la simplification administratives, depuis plusieurs semaines, il n'est plus nécessaire pour les usagers de se déplacer en préfecture ou sous-préfecture pour effectuer les démarches d'immatriculation de leurs véhicules ou celles relatives au permis de conduire.

Quatre téléprocédures relatives aux immatriculations sont d'ores et déjà disponibles sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> :

- ➡ «je souhaite refaire mon certificat d'immatriculation» (carte grise)
- ➡ «je souhaite changer mon adresse» sur ma carte grise
- ➡ «je souhaite déclarer la vente de mon véhicule»
- ➡ «je souhaite changer le titulaire du véhicule»

Les téléprocédures sont également disponibles pour les permis de conduire sur le site internet <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour les démarches suivantes :

- ➡ **Inscription au permis de conduire pour passer** les examens (première inscription ou nouvelle catégorie)
- ➡ Demande de **fabrication d'un nouveau permis** (sauf pour les demandes d'échange de permis de conduire étrangers ou de demandes de permis de conduire international pour lesquelles nous vous invitons à vous connecter au site internet <http://www.isere.gouv.fr>, pour de plus amples informations.)

Vous pouvez créer votre compte spécifique ANTS directement au cours de la démarche. Ce n'est pas nécessaire si vous avez déjà un compte certifié « France Connect » (identifiants impots.gouv.fr, ameli.fr ou idn.laposte.fr sont nécessaires)

Espace numérique

Le "Plan Préfectures Nouvelle Génération" modernise la relation à l'usager en s'appuyant sur les technologies du numérique et en généralisant le recours aux démarches dématérialisées qui sont mises en place progressivement.

Depuis le 1er novembre 2017, la préfecture de Grenoble ainsi que les sous-préfectures de La Tour-du-Pin et de Vienne n'accueillent plus de public aux guichets des permis de conduire, des certificats d'immatriculation (ex cartes grises) et des régies.

Les usagers doivent donc effectuer leurs démarches à partir des télé-procédures, sécurisées, disponibles sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, à l'adresse <https://ants.gouv.fr/>. Ils recevront leur titre à leur domicile par courrier postal suivi. L'achat de timbres fiscaux se fera sous forme électronique sur le site internet des impôts, à l'adresse <https://timbres.impots.gouv.fr/>.

En cas de difficultés, ils pourront recourir aux informations, tutoriels, foires aux questions mises à disposition par le Ministère de l'Intérieur ou encore se faire assister par un médiateur numérique. Ce dernier sera présent au sein des points numériques installés en préfecture et sous-préfectures ainsi que dans des espaces numériques déployés en maisons de services au public et dans les mairies volontaires. L'ensemble de ce réseau présent dans le département est recensé et mis en ligne sur le site internet de la préfecture de l'Isère.

La commune de LE PASSAGE a décidé de mettre à la disposition du public un espace numérique, afin de permettre à tout administré dépourvu du matériel nécessaire de faire ses démarches en ligne.

Cet espace numérique sera disponible aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de mairie au public ou sur rendez-vous. Si nécessaire la secrétaire de mairie pourra accompagner l'usager pour effectuer ses démarches.

Ce nouveau service mis à disposition des administrés est gratuit.

Enfin, les usagers peuvent également effectuer leurs démarches par un tiers de confiance, écoles de conduite agréées pour les permis de conduire et professionnels du secteur de l'automobile pour les certificats d'immatriculation, qui peuvent facturer le service rendu. Ils pourront toujours acheter les timbres fiscaux auprès des buralistes revendeurs.

Qu'est-ce qu'une télé-procédures ?

Les télé-procédures permettent d'accomplir les démarches administratives courantes sur internet, sans passer par le guichet des préfectures.

Sur quels sites peut-on réaliser une démarche en ligne ?

- Site internet du ministère de l'Intérieur : www.demarches.interieur.gouv.fr
- Site internet www.service-public.fr
- Site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : www.ants.gouv.fr

Comment accéder à la télé-procédures ?

- Depuis le domicile, via internet avec votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.
- Chez des tiers de confiance (professionnels de l'automobile, auto-écoles)
- Depuis un point numérique situé en préfecture ou Sous-préfecture
- A l'espace numérique situé au secrétariat de Mairie.

Récapitulatif des différentes procédures

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect



Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où le peu prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récpissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique « services associés » puis où « immatriculer mon véhicule ».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents en ligne et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

Nouveaux arrivants en 2017

Ils ont fait le choix de s'installer sur la commune. Nous leur souhaitons la bienvenue.

*M. et Mme GUERRE, chemin du Tramoley
M. et Mme PIRODON, chemin du Tramoley
M. ROCHE et Mme LANCKBEEN, chemin du Tramoley
M. GRUTTER et Mme GUILLELMIER, chemin du Tramoley
M. SEVERIN et Mme VITRY, chemin du Tramoley
M. et Mme TRABBIA, chemin du Tramoley
M. SAGE et Mme SEGUIN, chemin du Tramoley
M. et Mme CANCADE, chemin du Tramoley
M. JAVAL et Mme DA SILVA chemin du Tramoley
M. DAVEAU et Mme FOURT, chemin du Tramoley
M. et Mme SEVESTRE, chemin du Tramoley
M. et Mme GROBON, chemin du Tramoley
Mme FERRAZ, chemin du Tramoley
M. PERROT et Mme DIMITRI, chemin du Tramoley
M. RAFFNER, chemin du Moriot
M. et Mme ALVES DUARTE, chemin du Moriot
M. et Mme SAVELLI, allée des Grebillés
M. et Mme GUILLAUD, chemin du Rual
M. et Mme THUILLIER, chemin du Rual
M. CUTIVET et Mme HENICKE, chemin du Rual
M. et Mme SALTEL, chemin de la Fauconnière
M. RODRIGUEZ et Mme JULIEN, chemin de la Fauconnière
M. et Mme BARTHELEMY, chemin du Souzan
M. DEFRAZANCE et Mme GALLIEN, chemin du Souzan
M. REDON et Mme CHARROT, chemin du Souzan
M. GUIMET, chemin du Souzan
M. PERRIN-COMTESSE et Mme GUYONNET, chemin du Magnit
M. DEGRANGE, chemin du Cabit
M. MAILLARD et Mme REVILLET, chemin du Cabit
M. HENRY et Mme BAUDOUIN, chemin du Cabit
M. et Mme CHERTIER, chemin des Villettes
M. et Mme PAGUET, route de Saint Didier
M. QARIOH et Mme RUBIN, route de Saint Didier*



Etat Civil 2017

D'après les enregistrements effectués dans les registres d'Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l'année 2017 (jusqu'au 9 décembre 2017).

Naissances

MALJOURNAL Evan	12 février 2017
MAILLARD Nathan	15 février 2017
MATAGRIN Elise Chloé	27 février 2017
GUICHARD Talya	4 mai 2017
TRABBIA Cassie Anaïs	23 juin 2017
LOUVAT Noémie Stéphanie	8 août 2017
THUILLIER Martin Guillaume	27 septembre 2017

Mariages

MILLIAS-BEL Ludovic et PEREIRA Karine	20 mai 2017
BOUTRIG Azeddine et BENSHIRE Bahija	1 ^{er} juillet 2017
RENAUD Bastien et BRANCATO Lisa	8 juillet 2017
CANCADE Maxime et SERPOLET Tiffany	8 juillet 2017
LEGER Olivier et TESTA Laurie	29 juillet 2017
SEVESTRE Sébastien et VINCENOT Justine	21 octobre 2017
MILLIAS-BEL Nicolas et DELOOF Ludivine	25 novembre 2017

Décès

FRECHET née BECHET Hélène	16 janvier 2017
BOULON Marie-Thérèse	20 septembre 2017
CELERIER Jean-Paul	6 octobre 2017
BLANCHON Georges	4 novembre 2017
DUPONT DEPRAETERE Ambre	19 novembre 2017

PACS – Pacte Civil de Solidarité

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite le faire enregistrer.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier d'état civil de la mairie.

L'établissement du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil de la Mairie de Le Passage (lieu de leur résidence commune) ;
- soit auprès d'un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

La commune a enregistré son premier PACS le 5 décembre 2017.

Commission Communale d'Action Sociale

Colis de Noël



Nos ainés (de 80 ans et plus) ont reçu de la Commission Communale d'Action Sociale, un colis de gourmandises accompagné d'une jolie carte de vœux réalisée par les enfants participant aux TAPS (Temps d'Accueil Périscolaires).

Départ en 6^{ème}



Nathan AMIOT, Sacha BARNIER, Sorenza CANCELLO, Clément CHAPTAL, Florent CHAPTAL, Adrien CHARVET, Lucie DECOTTERD, Guénaël DIEUDONNE, Tillian DIEUDONNE, Léna DI NOIA, Justine FERRAND, Paola FIORIO, Alexane HERMIL, Robin MASSONNAT.

La Commission Communale d'Action Sociale a fait le choix encore cette année d'offrir un cadeau aux ainés de notre école. Celui-ci a été remis aux 14 élèves de CM2 par Monsieur Laurent MICHEL, Maire. Il marque le souvenir de la scolarité passée dans notre école, mais aussi la récompense d'un bon comportement y compris pendant les périodes périscolaires dans le respect de tous (enfants et adultes), valeur fondamentale de notre école.

Repas de l'amitié

Dimanche 12 novembre, le traditionnel repas de l'amitié a rassemblé 75 invités autour d'une belle table et d'un bon repas. C'est dans la convivialité que chacun a pris plaisir de se retrouver.

Chaque convive a reçu un rond de serviette avec une photo ancienne, « souvenir » de Le Passage. Merci à Christiane VITETTA pour cette belle réalisation.

Comme d'accoutumé, musiques, chansons et danses étaient au rendez-vous. Et nos « chanteurs du dimanche » ont encore enthousiasmé la salle.



Notre doyen, Camille Barbier (95 printemps) et Louis Berger son « cadet » ont reçu chacun un cadeau : leur portrait réalisé par Jean-Luc RABATEL à l'occasion des journées l'Art s'expose » au début du mois d'octobre.

Quelle belle surprise !

Ce fut un bon moment passé ensemble.



La Commission Communale d'Action Sociale vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

CIAE (Centre Interarmées des Actions sur l'Environnement)

La commune a accueilli pendant 10 jours le peloton de formation du CIAE (centre interarmées des actions sur l'environnement). Après une période de formation théorique à Lyon, les hommes et les femmes de cette unité sont venus sur le secteur des Vals du Dauphiné pour mettre en application, sur le terrain, les connaissances acquises. Ils partiront très prochainement afin de conduire des missions de reconnaissance et de contact avec l'environnement humain sur le théâtre d'opérations extérieures. Ainsi formés, ils représenteront La France et découvriront des pays sensibles où les contacts sont parfois sous haute tension. Cet exercice en milieu civil, s'inscrit dans la volonté de l'Etat de rapprocher les troupes militaires avec la population française.

C'est la salle des fêtes de Le Passage qui a servi de base arrière : campement, logistique, debriefing, ... Ils ont parcouru le territoire des Vals du Dauphiné de La Tour du Pin à Le Pont de Beauvoisin. Malgré le sérieux des exercices, ils garderont un agréable souvenir de « leur passage » dans le Dauphiné.



A la veille du départ, Le Lieutenant-Colonel du CIAE a remercié Le Maire Laurent MICHEL et les Passageois pour l'excellent accueil dans la commune.

Cérémonie de Citoyenneté



Lors de la Cérémonie de Citoyenneté du 8 avril dernier, Monsieur le Maire a remis leur première carte d'électeur aux Passageois âgés de 18 ans nouvellement inscrits sur la liste électorale de notre commune.

La cérémonie se déroule entre le 1^{er} mars et le 31 mai de chaque année, et en dehors des périodes de campagne électorale officielle (qui ont lieu 13 à 20 jours avant les scrutins). A cette occasion, le Maire rappelle les principes fondamentaux de la République et de la démocratie.

Marianne du Civisme



Le 26 octobre, Le Passage a été distingué de la Marianne du civisme, récompensant notre commune pour son taux de participation aux élections présidentielles du 23 avril et du 7 mai dans la strate des communes de 501 à 1 000 électeurs inscrits. 88,22 % des électeurs inscrits se sont prononcés lors de ces 2 scrutins.

Le concours "Marianne du civisme" distingue et valorise, chaque année électorale, les communes ayant obtenu le plus fort taux de participation aux élections présidentielle et législatives. Crée en 2007, il s'agit cette année de la troisième édition de cette opération. Organisé par la Fédération des anciens maires et adjoints de France (FAMAF), en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) le concours « Marianne du civisme » récompense les communes dans chaque département, puis au plan national, selon une classification établie en fonction du nombre d'électeurs inscrits.



Ecole Primaire de Le Passage

L'école du village accueille actuellement 102 élèves de la petite section d'école maternelle jusqu'à la classe de CM2. Les horaires de l'école sont les suivants :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30, 13h15-15h30 (+ Activités Pédagogiques Complémentaires dispensées par les enseignants le soir après la classe).
- Mercredi : 8h30-11h30.

L'école bénéficie de services périscolaires communaux (cantine, garderie et temps d'accueil périscolaires ou TAPS).

Des projets/sorties à caractère pédagogique sont organisés dans le cadre des programmes et du projet d'école (piscine au cycle 2 ; séances à la médiathèque « La Passerelle » de La Tour du Pin ; sorties à dominante culturelle (spectacles : concerts-théâtre) ; correspondance scolaire ; sorties à caractère sportif : courseton ... et d'autres à venir !

Toutes ces projets/sorties permettent une approche de faire vivre les apprentissages scolaires et sont financés par l'association du Sou des Ecoles de Le Passage à laquelle chaque parent d'élève peut participer.

L'équipe pédagogique se compose de :

PS-GS : 29 élèves :

Fabienne FRESSE-TRANCHARD (Directrice) & Céline SUBLET le vendredi et 9 mercredis /an + Christèle BECHET (Atsem)



MS-CP: 26 élèves :

Amandine DIEUDONNE, aidée les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30 par Michelle VIUDEZ.



CE1-CE2: 24 élèves

Jérôme MOINE



CM1-CM2: 23 élèves

Marielle BARBIER

Inscription rentrée scolaire 2018-2019

Afin que nous puissions prévoir nos effectifs pour l'année prochaine, nous remercions les familles qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) de nous en informer dès à présent.

Elles peuvent retirer un dossier d'inscription en mairie et prendre contact avec l'école au 04.74.88.16.82.

La directrice: Fabienne FRESSE-TRANCHARD

Temps d'Accueil Pérисcolaires

Le « Portail Familles » permettant aux familles de l'école d'inscrire leur(s) enfant(s) via le site internet de la commune (www.le-passage-en-dauphine.fr) aux différents services périscolaires (cantine, garderie et TAPS) est mis en place depuis maintenant un an. Après une petite période d'adaptation, les parents apprécient ce service leur simplifiant les démarches. Nous déplorons toujours des retardataires ne respectant pas les délais d'inscriptions, générant ainsi une gestion plus complexe pour le secrétariat de mairie et les services périscolaires.

Temps d'accueil périscolaires

Pendant le 1^{er} semestre 2017, près d'une cinquantaine d'enfants répartis sur la semaine a participé aux différentes activités proposées : initiation au yoga, à l'anglais, au badminton (en partenariat avec la CCVDD), ateliers lecture, ateliers jeux, ateliers créatifs, atelier livre « un monde en pop-up » (en partenariat avec la médiathèque la Passerelle).

Et depuis septembre, ce sont divers ateliers qui sont proposés. Les enfants ont participé à l'exposition d'art en octobre par des réalisations de peinture et de collage.

Pour l'année scolaire 2018-2019, les jours d'école seront répartis sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), les temps d'accueil périscolaires de 15h30 à 16h30 n'auront plus lieu.

Les horaires d'école seront de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Cantine-garderie

Avant et/ou après avoir pris leur repas à la cantine, les enfants bénéficient de temps de jeux dans la cour, dans la garderie ou à la salle des fêtes selon la météo.

Après la reprise du personnel de la cantine-garderie par la Mairie en février 2016, la commune gère désormais totalement la cantine et la garderie depuis le 1^{er} septembre 2017, suite à la dissolution de l'association cantine-garderie.



Rappel :

- les inscriptions à la cantine et ou à la garderie se font au plus tard le jeudi à 23h59 pour une présence la semaine suivante. Une inscription pour plusieurs semaines est possible.
- Les inscriptions aux TAPS (de vacances à vacances) se font au plus tard le dernier jeudi des vacances scolaires à 23h59 pour une présence durant la période suivante.

Urbanisme

Certificats d'urbanisme

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

Maître MAURY pour la propriété du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement pour un lot chemin du Moriot

Maître SARAMITO-SOTTILINI pour le lot n°11 lotissement Le Jardin des Vernes

Maître SARAMITO-SOTTILINI pour la propriété PICOT chemin de Chélieu

Maître BILLON-GALLAND pour la propriété Consorts GUILLAUD chemin du Treylard

SELAS AB2C pour la propriété FERRARD chemin de Chélieu

SELAS AB2C pour la propriété GUEYDE chemin de la Fauconnière

Maître MION pour la propriété FRECHET chemin du Moriot

Maître MARTIN pour la propriété VILAND chemin des Villettes

Maître SARAMITO-SOTTILINI pour la propriété PICOT chemin de Chélieu

URBA RHONE pour la propriété GUILLAUD allée des Grebillles

Maître MARTIN pour la propriété SAKANOVIC chemin du Rual

Maître DEFRADAS pour la propriété DURIEUX chemin Pascal

Maître DEFRADAS pour la propriété BOLAND chemin du Magnit

Maître BILLON-GALLAND pour la propriété consorts VALLIN-LEBRAUD chemin du Magnit

Maître BALLESTER pour la propriété consorts VIONNET-BERGER chemin du Tramoley

Maître MARTIN pour la propriété BLANC chemin du Rual

Maître DEFRADAS pour la propriété GAYERE chemin du Souzan

Maître SARAMITO-SOTTILINI pour la propriété BOULON chemin de la Fauconnière

AB2C pour la propriété ROIZON chemin du Tramoley

Maître SARAMITO-SOTTILINI pour le lot n° 3 lotissement Le Jardin des Vernes

Maître MAURY pour la propriété WALSER chemin du Tramoley

Maître MAURY pour la propriété ORIOL chemin du Rual

Maître GONZATO pour la propriété BOULON chemin du Tramoley

SCP ARMAND-LIONNARD pour la propriété AUGER chemin du Tramoley

Maître CHARLET-MONOT pour la propriété CAPELLI chemin du Magnit

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUb (certificat d'urbanisme opérationnel – il indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée) :

Maître DEFRADAS pour la division de la propriété GAYERE chemin du Souzan pour la construction d'une maison individuelle

M. Jean ANNEQUIN pour la division de sa propriété en six lots route de Saint Didier

M. Joseph BARBIER pour la construction d'une maison individuelle chemin des Villettes

SELARL Agate pour la division de la propriété DUVAUXT pour la construction d'une maison comportant deux logements chemin du Moriot

Autorisation de Travaux pour les établissements recevant du public

A obtenu une autorisation de travaux en 2017 :

Commune de Le Passage pour la mise aux normes accessibilité et sécurité du bâtiment vestiaires et salle Mont-Blanc.

Déclarations préalables

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2017 :

M. Joël CAVUOTO pour la pose d'un appentis bois chemin du Tramoley (avis défavorable)
M. Bruno GOBERTIER pour la création d'une véranda route de Saint Didier
M. Bruno PONCE pour la pose d'un abri de jardin et d'une clôture chemin du Cabit
M. Stéphane OGIER pour la construction d'une piscine chemin du Cabit
M. Bruno PONCE pour la construction d'un carport chemin du Cabit
M. Francis BELLAT pour la construction d'une piscine allée des Grebillles
M. Anthony HENRY pour la pose d'un abri de jardin chemin du Cabit
Mme Valérie REYNAUD pour la pose d'un abri de jardin route de Saint Didier
M. Christian SAVELLI pour la construction d'une piscine et la pose d'une clôture allée des Grebillles
M. Marcel PERRIN pour la création d'une véranda chemin de la Fauconnière
M. Rémy CHERTIER pour la construction d'un abri de jardin (dossier incomplet rejet tacite)
M. Damien ROCHE pour la pose d'une clôture chemin du Tramoley, le Jardin des Vernes
M. Loïc GRUTTER pour la pose d'une clôture chemin du Tramoley, le Jardin des Vernes
M. François BOULON pour la construction d'un abri de jardin chemin de la Fauconnière
M. Frédéric MAISONNAS pour la construction d'une piscine et d'un abri chemin des Villettes
M. Damien SEVERIN pour la pose d'une clôture chemin du Tramoley, le Jardin des Vernes
M. Anthony HENRY pour la pose d'une clôture chemin du Cabit
M. Stéphane GAUTHIER pour la pose d'une clôture chemin du Moriot
M. Emmanuel LHOMME pour la pose d'un abri de jardin route de Saint Didier
M. Pierre LAMBERT pour la division d'une parcelle route de Saint Didier
Mme Nathalie BARTHELEMY pour la pose d'un portail et création d'un mur séparatif chemin du Souzan
Mme Ludivine GALLIEN pour la pose d'un portail et création d'un mur séparatif chemin du Souzan
M. Anthony TRABBIA pour la pose d'une clôture chemin du Tramoley, le Jardin des Vernes
M. Frédéric SAGE pour la pose d'une clôture chemin du Tramoley, le Jardin des Vernes
M. Maxime CANCADE pour la pose d'une clôture chemin du Tramoley, le Jardin des Vernes

Permis de construire

Ont déposé un permis de construire en 2017 :

M. Frédéric DUSSURGET pour la construction d'une maison individuelle lotissement le Jardin des Vernes
M. Johnny VILHON pour la construction d'une maison individuelle lotissement le Jardin des Vernes
Mme Christelle ROJON pour la construction d'une maison individuelle chemin du Moriot
M. Franck PERRIN pour l'extension de sa maison et création d'un garage chemin du Rual
Les Ecuries d'INDICA pour la construction de deux bâtiments agricoles chemin de Chélieu
SCI GENOR pour la construction d'un abri ouvert chemin de Courmourousse
M. Nicolas LAZZARETTI pour la construction d'une maison individuelle chemin du Cabit
M. Salvador CORDERO pour la construction d'une maison individuelle lotissement le Jardin des Vernes
M. Jean-Claude BOITON pour l'agrandissement de son abri chemin du Souzan
Mme Karine RIVOIRE LANAUD pour la construction d'une maison individuelle lotissement le Jardin des Vernes
M. Patrick MONTANDON-VARODA pour la construction d'un abri voiture chemin du Moriot
M. Yohann PICOT pour la construction d'un bâtiment artisanal chemin de Chélieu
M. Denis JACKIE pour la construction d'une maison individuelle lotissement le Jardin des Vernes (dossier incomplet rejet tacite)
M. THEVENET pour la construction d'une maison individuelle chemin du Cabit (demande de retrait)

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Avec la création de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné, les PLUi des anciens périmètres, à savoir la Vallée de l'Hien et les Vallons de la Tour, au même niveau d'avancement, ont été regroupés pour former un seul PLUi, dit des VDD Ouest et concernant désormais 18 communes. La même opération a été mise en œuvre sur la partie Est du territoire, qui débute juste les études ; l'objectif final étant à terme d'avoir un document unique pour l'ensemble des Vals du Dauphiné. Mais cela n'est pas la partie la plus compliquée.

En effet, la mise en chantier d'un document d'urbanisme, fût-il intercommunal, oblige à reprendre et à appliquer les nouvelles règles intervenues dernièrement, ainsi que les nouvelles directives de l'Etat. L'année dernière dans ce même bulletin, nous évoquions la nécessité éventuelle de faire le forcing pour conserver l'économie générale du notre PLU approuvé en 2012. C'est finalement, un véritable bras de fer qui s'est engagé avec les services de l'Etat qui préconisent avec insistance la réduction du foncier à construire, sans tenir compte des efforts importants réalisés par la commune lors de l'élaboration du PLU précédent, à savoir la réduction du foncier à bâtir de 18 Ha, la protection renforcée des surfaces agricoles et le respect des dispositions du Grenelle de l'environnement (dit Grenelle II) !

De surcroit, pour les services de l'Etat, un terrain constructible qui n'est pas bâti au cours de la validité d'un document d'urbanisme, doit être retiré des zones d'urbanisation potentielles, notamment s'il se trouve en limite périphérique de ladite zone.

Le calendrier d'élaboration du PLUi n'a pas changé, avec une approbation prévue au cours du 4^{ème} trimestre 2019, ce qui implique que la définition des zonages doit être finalisée avant la fin du 1^{er} semestre 2018.

A ce jour, seule la délivrance d'un certificat d'urbanisme opérationnel (CUb) permet de maintenir pendant 18 mois le caractère constructible d'un terrain.

Nous ne pouvons que vous encouragez à suivre de près, l'avancement de l'élaboration du PLUi des VDD Ouest ...

Logements locatifs du Jardin des Vernes

La construction du bâtiment comportant la création de 8 logements locatifs, en partenariat avec la SEMCODA, est maintenant bien avancée. Ce nouveau bâti, sous la forme de 4 maisons accolées, s'intégrera parfaitement au sein du Jardin des Vernes, tout en assurant naturellement, le lien avec le centre bourg.

Le programme prévoit 5 T2 et 3 T3, dont 3 logements sur les 8 permettront l'accueil de Personnes à Mobilité Réduite (PMR). La livraison est prévue pour la fin du mois de février 2018.

Les dossiers de demande de logement doivent être déposés en mairie dès à présent.

Par ailleurs, les travaux de finition du lotissement du Jardin des Vernes seront réalisés au cours du mois de mars 2018. Un nouveau visage pour ce quartier qui viendra conforter le centre village.



Voirie

Aménagement de la RD73k – 3^{ème} tranche de la traversée du village

Les travaux de voirie ont été ciblés cette année, sur l'aménagement de la traversée du village, pour la portion allant de la place au rond-point. La réalisation est entièrement conforme au projet présenté dans le bulletin de l'année dernière. Nous n'avons pas rencontré d'imprévu, seuls quelques ajustements ponctuels ont été nécessaires. A ce jour, il reste la mise en place du complément de signalisation verticale ainsi que le marquage au sol, dès que le temps le permettra.

Le bilan financier de l'opération n'est pas finalisé non plus, compte tenu que certains travaux viennent juste de se terminer. Néanmoins, l'enveloppe globale devrait être respectée avec un reste à la charge de la commune de 180 000 € environ. La différence par rapport à l'estimation initiale provient essentiellement d'un montant de subventions légèrement inférieur.

La commission Embellissement-Environnement réfléchit actuellement au réaménagement de l'ilot central du rond-point afin de donner un nouveau « visage » à l'entrée nord de la commune.

Nous remercions les riverains pour leur patience et pour la gêne occasionnée lors de ces travaux.

Point à temps et réfection de voirie

Les travaux de points à temps (ou emplois partiels) ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE, pour un montant de 14 532,24 € TTC. Cette même entreprise a réalisé le revêtement final de l'élargissement du chemin des Croisettes pour un montant de 25 462,20 € TTC.

Travaux eaux pluviales

Les travaux d'entretien et de curage de fossés sur le réseau d'eaux pluviales ont été effectués par l'entreprise DURAND de Saint Didier de la Tour.

Eclairage public

L'entreprise PERRIN Electricité de Virieu est intervenue pour remettre en place sur les nouveaux candélabres les illuminations qui étaient précédemment sur le mat central du rond-point. A cette occasion, elle a procédé au remplacement des ampoules défectueuses au carrefour des Croisettes, sur la place et au carrefour Cabit-Bois de la Motte.

Signalisation

La signalisation routière a été complétée afin d'améliorer la sécurité des usagers :

- Mise en place de panneaux de restriction de vitesse (30) dû au rétrécissement de chaussée, d'un panneau « croix de Saint-André » pour les véhicules montants, ainsi qu'un miroir chemin de la Fauconnière.
- Mise en place de panneaux d'interdiction de stationner sur les aires de retournement du Magnit et de la Fauconnière.

Il a également été procédé au remplacement de certains panneaux abimés ou usagés aux abords des différents passages à niveau (à la demande de la SNCF).

Le travail a été effectué par l'agent communal. La fourniture des différents panneaux et supports s'élève à 2 876,27 € TTC.

Elagage et broyage

L'entreprise d'exploitation forestière DUMONT de Sainte-Blandine a réalisé les opérations d'entretien sur nos voies communales :

- Broyage intermédiaire des accotements au printemps pour un montant de 4 360,00 € TTC.
- Elagage et broyage en bordure des chemins à l'automne pour un montant de 6 399,60 € TTC.

Déneigement

C'est désormais le GAEC des Arphants (Charly RABATEL) qui assure le déneigement et le salage de la voirie communale.

Défense incendie

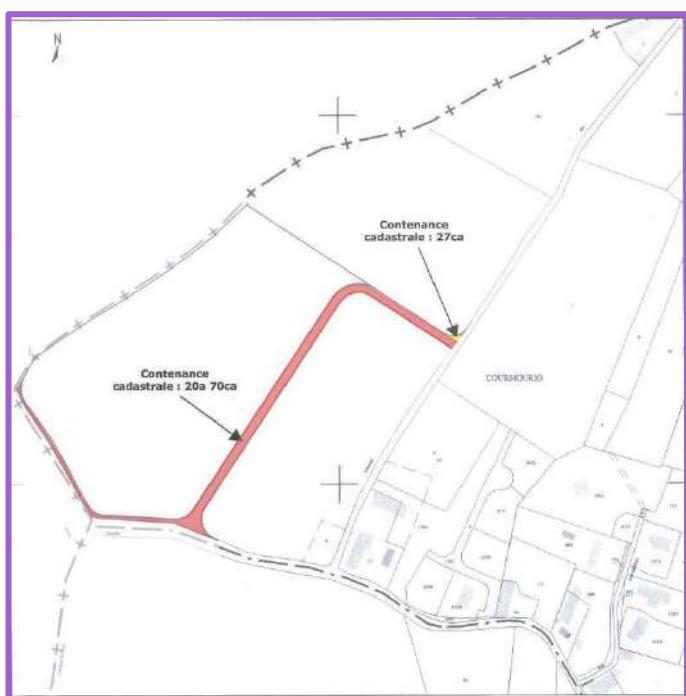
Un nouveau poteau incendie a été installé aux abords du rond-point à l'occasion des travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable. Ce travail, réalisé par le Syndicat de la Haute Bourbre, a été pris en charge financièrement par la Communauté de communes des Vals du Dauphiné dans le cadre de sa compétence « Défense incendie ».

Par contre, la vérification de tous les poteaux incendie de la commune a été effectuée par l'agent communal en partenariat avec un agent du Syndicat de la Haute Bourbre.

Stade

L'entreprise BOURDIER de Saint Didier de la Tour a été retenue pour effectuer la tonte et le ramassage de l'herbe sur le stade, ainsi que la tonte des abords pour un montant annuel de 5 335,20 € TTC.

Déclassement/classement d'une partie de la voie communale N° 28



Une enquête publique a été réalisée au cours du mois de septembre concernant le déclassement d'une partie du chemin des Croisettes et le reclassement d'une portion issue de la propriété BOULON (en rouge sur le plan).

L'extrémité sera donc déplacée de quelques dizaines de mètres afin de permettre à l'entreprise BOULON de réaménager ses bâtiments et de sécuriser le carrefour avec le chemin de la Fauconnière. A cette occasion, la partie ouest du chemin de la Fauconnière sera élargie afin d'adapter la voirie au trafic de véhicules lourds. Les frais ont été pris en charge par M. BOULON. Remerciements à Mme PERRIN pour avoir cédé à l'euro symbolique la parcelle située dans le virage (en jaune sur le plan).

Bâtiments communaux

Travaux réalisés au cours de l'année 2017

Nous avons procédé cette année à la mise aux normes d'accessibilité du bâtiment vestiaires et salle des associations, comme prévu dans notre agenda d'accessibilité programmée.

Ces travaux ont porté sur :

- Le remplacement d'un lavabo dans les WC et la pose de 2 sièges relevables dans les douches.
- Le râgréage de seuils de portes et la création d'une rampe d'accès aux vestiaires.
- Le placement de barrières avec remise en forme en enrobé de l'accès.
- La fourniture d'une table PMR et amovible, positionnée à la buvette.
- La recoupe de portes et le déplacement de patères.



Montant total des travaux : 13 348,00 € TTC détaillé ci-dessous :

Le lot VRD : Eiffage Route – Bourgoin-Jallieu pour un montant de 3 096,00 € TTC.

Le lot maçonnerie : EURL CHAVAND – Saint Clair de la Tour pour un montant de 3 606,00 € TTC.

Le lot menuiserie s'élevait à 1 140,00 € TTC. Celui-ci a été réalisé par nos soins pour environ 40 €.

Le lot plomberie sanitaire : Ent. GIROUD Raphaël – Le Passage pour un montant de 2 442,00 € TTC.
Honoriaires Architecte, M^{me} GALLIEN Nathalie – La Chapelle de la Tour pour un montant de 3 000,00 € TTC.
Honoriaires bureau de contrôle, SOCOTEC pour un montant de 1 164,00 € TTC.

Réfection des toitures et zinguerie du bâtiment Mairie et des 2 bâtiments scolaires.

Remplacement des liteaux, tuiles, bandeaux, frisettes en sous-face et gouttières.

Ce travail a été confié à l'entreprise FD Charpente à Saint-Savin pour un montant de 6 5437,20 € TTC.

A noter, que ces travaux ont bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental de 1 8308,00 €.



Le remplacement des 6 fenêtres de la salle des fêtes.

Réalisé par l'entreprise COMTE Gérald à St Didier de la Tour pour la somme de 7 867,20 € TTC.

Travaux de plomberie réalisés en cours d'année par l'entreprise GIROUD Raphaël à Le Passage pour la somme de 1 544,40 € TTC.

- ✓ Remplacement du chauffe-eau horizontal d'un appartement dans le bâtiment mairie.
- ✓ Mise en place de 6 têtes thermostatiques programmables à la cantine et la garderie.
- ✓ Interventions diverses sur les chaudières.

Appartements communaux du bâtiment mairie :

Suite au départ de locataires, nous avons procédé à la rénovation et l'isolation complète d'un appartement de 65 m² et à la réfection et isolation d'une chambre dans l'appartement du bas.

Montant total des travaux : 23 208,42 € TTC détaillés ci-dessous :

- Travaux de sanitaire/plomberie :

Réalisés par l'entreprise GIROUD Raphaël à Le Passage pour la somme de 1 2538,80 € TTC.

Raccordement et pose des radiateurs avec reprise de la tuyauterie.

Installation d'une cabine de douche, d'un meuble-vasque et d'un évier sur meuble 3 portes.

Reprise des évacuations et des distributions d'eau chaude et froide.

- Travaux de menuiserie :

Le revêtement de sols sur support préparé ainsi que la fourniture et pose de bloc-portes ont été réalisés par l'entreprise COMTE Gérald à Saint Didier de la Tour pour la somme de 8 264,29 € TTC.

- Les travaux d'isolation, faux-plafond, cloisons sèches et doublage ont été confiés à l'entreprise, les plaquistes des Terres Froides à Doissin pour un montant de 8 882,22 € TTC.

- Les travaux de démolition, d'électricité, de peinture ont été effectués par l'agent communal.

Montant des fournitures : 1 882,75€ TTC.



La pose des plinthes, des tablettes de fenêtres et l'aménagement de placards-penderie ont été réalisés par les apprentis de la MFR le Chalet à St André le Gaz.

Montant des fournitures 433,62 € TTC.

Le revêtement de sol de la chambre du bas a été réalisé par nos soins : montant des fournitures : 88,96 € TTC.

Quelques membres du Conseil municipal lors d'une matinée de peinture dans l'appartement rénové :



Travaux réalisés par l'agent communal et la commission bâtiments :

La salle des fêtes a fait l'objet d'un bon chantier hivernal par l'agent qui a nettoyé les tentures, poncé et lasuré les lambris muraux, préparé et repeint les murs des 2 salles ainsi que la scène. Le coût des fournitures, s'élève à 240,70 € TTC.

Bâtiments scolaires :

L'installation de 3 vidéoprojecteurs avec supports et câbles ainsi qu'un écran mural. Le coût des fournitures par la société **MASTERLIGHT** à Le Pin s'élève à 1 669,00 € TTC.

Local technique :

Création d'une dalle de stockage pour le sable et le gravier et d'une aire de lavage en béton pour le nettoyage des différents matériels.

« Merci à Gabriel GRIVOLLA pour son aide précieuse ».

La commission remercie également Alain COUTURIER, agent d'entretien pour l'efficacité et la qualité des travaux réalisés sur les bâtiments de la commune.

La commission bâtiments communaux



Acquisitions 2016

- Panneaux de signalisation routière et un miroir pour un coût de 2 876,27 € TTC.
- Matériel pour le service technique pour un coût de 1 162,79 € TTC.
- Sèche-linge pour l'école et le périscolaire pour un coût de 499,90 € TTC.
- Vidéoprojecteur et supports pour l'école pour un coût de 1 669,00 € TTC.

Budget communal

Le compte administratif 2016 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 125 937,94 € et un excédent d'investissement de 32 286,99 €.

L'affectation du résultat de fonctionnement a été réalisée de la manière suivante :

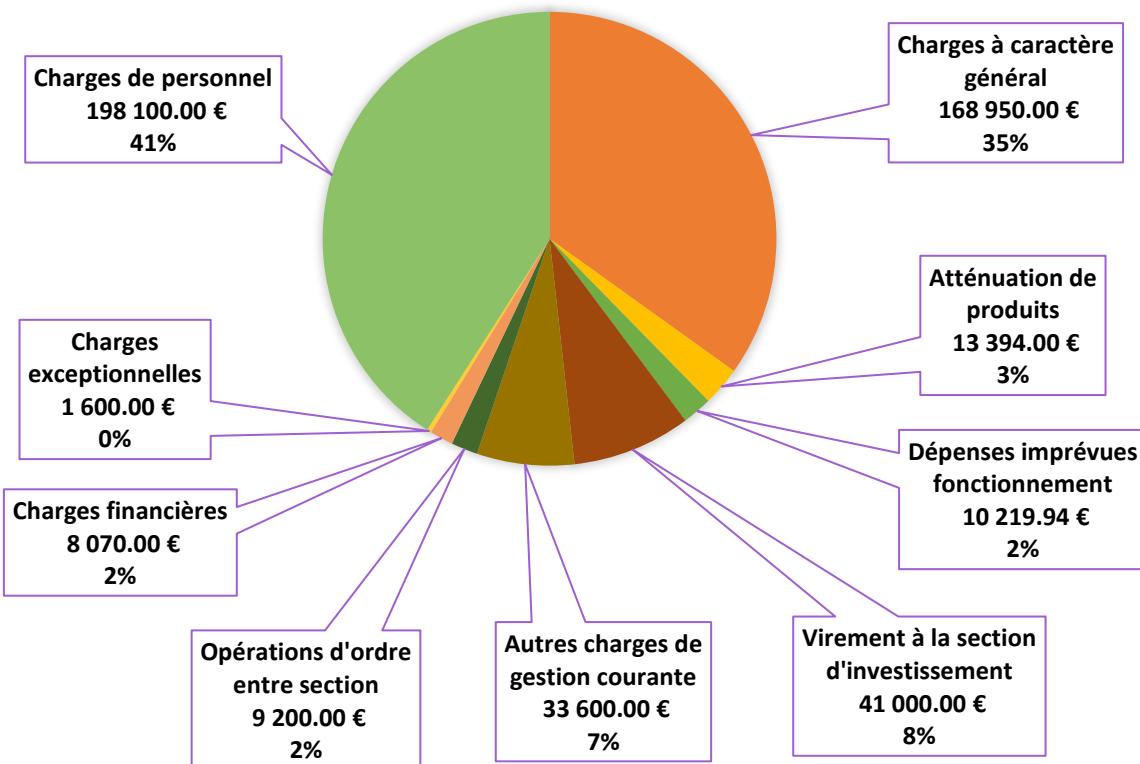
Affectation de 100 000 € en section d'investissement.

Report de 2 937,94 € en section de fonctionnement.

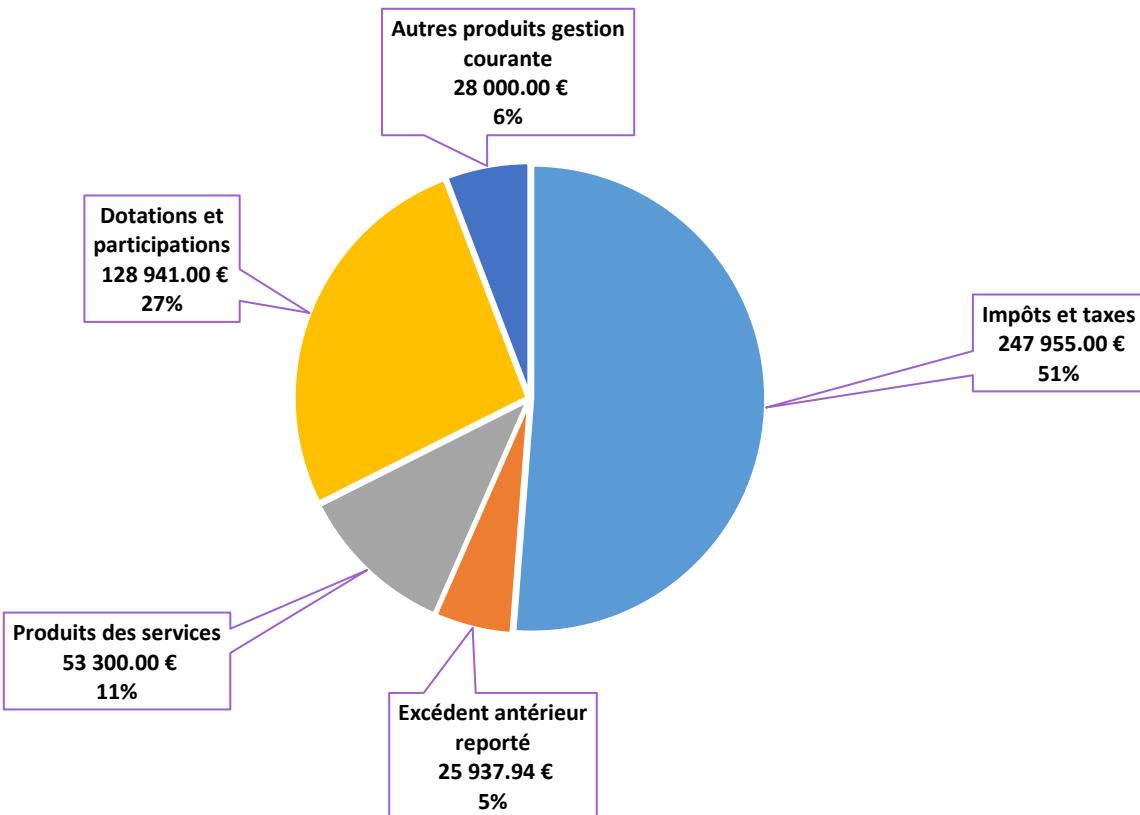
Pour l'année 2017, le budget primitif s'élève à la somme de 484 133,94 € en section de fonctionnement et à la somme de 873 873,00 € en section d'investissement.

Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2017

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

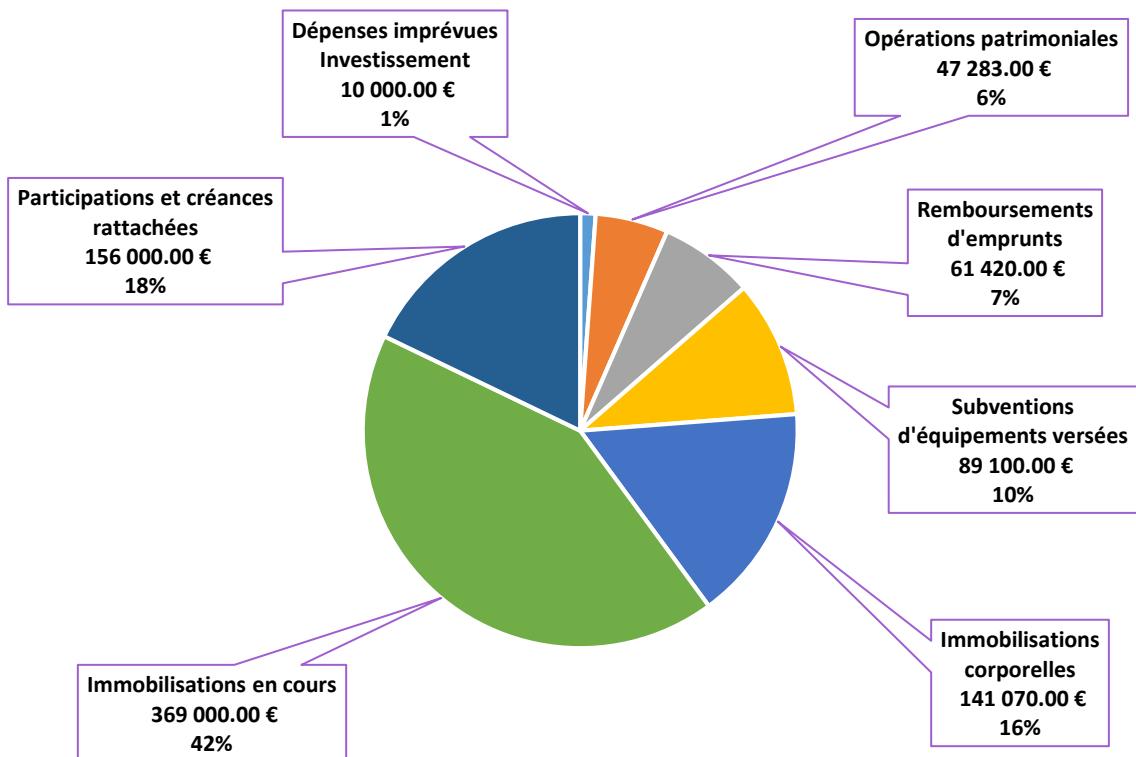


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

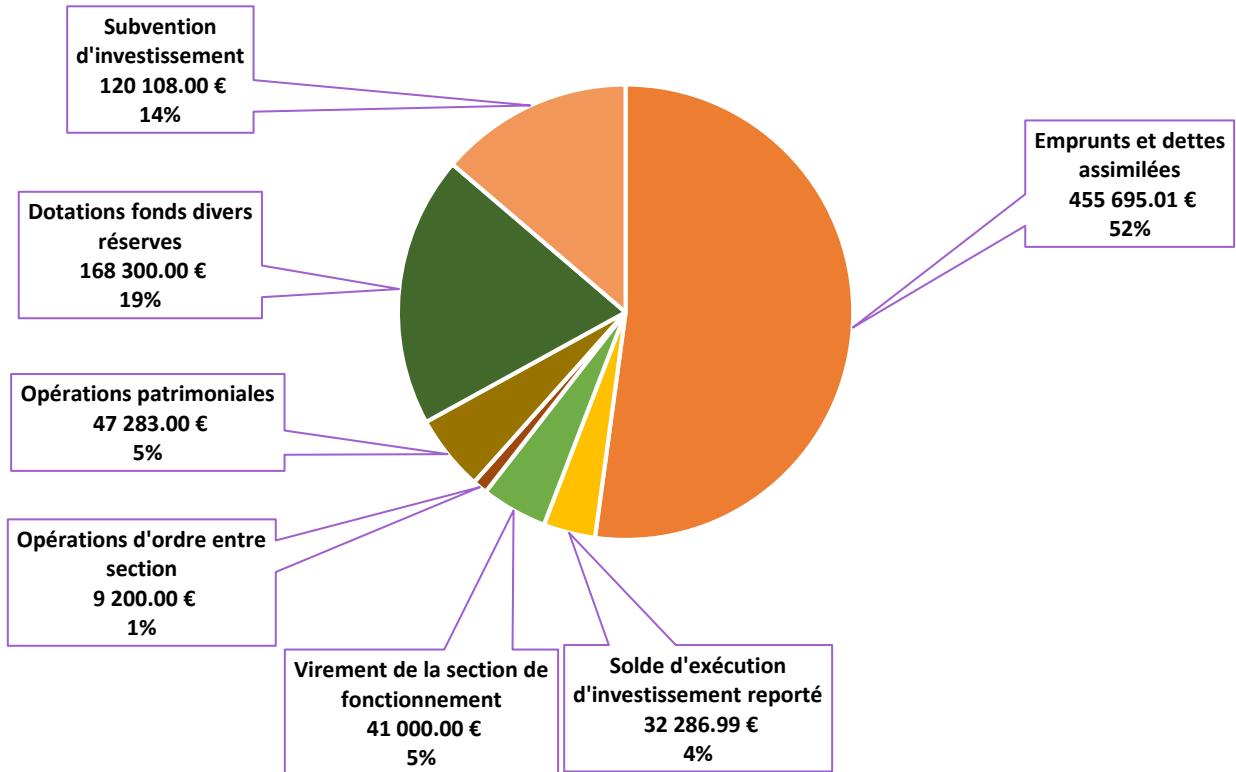


Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2017

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



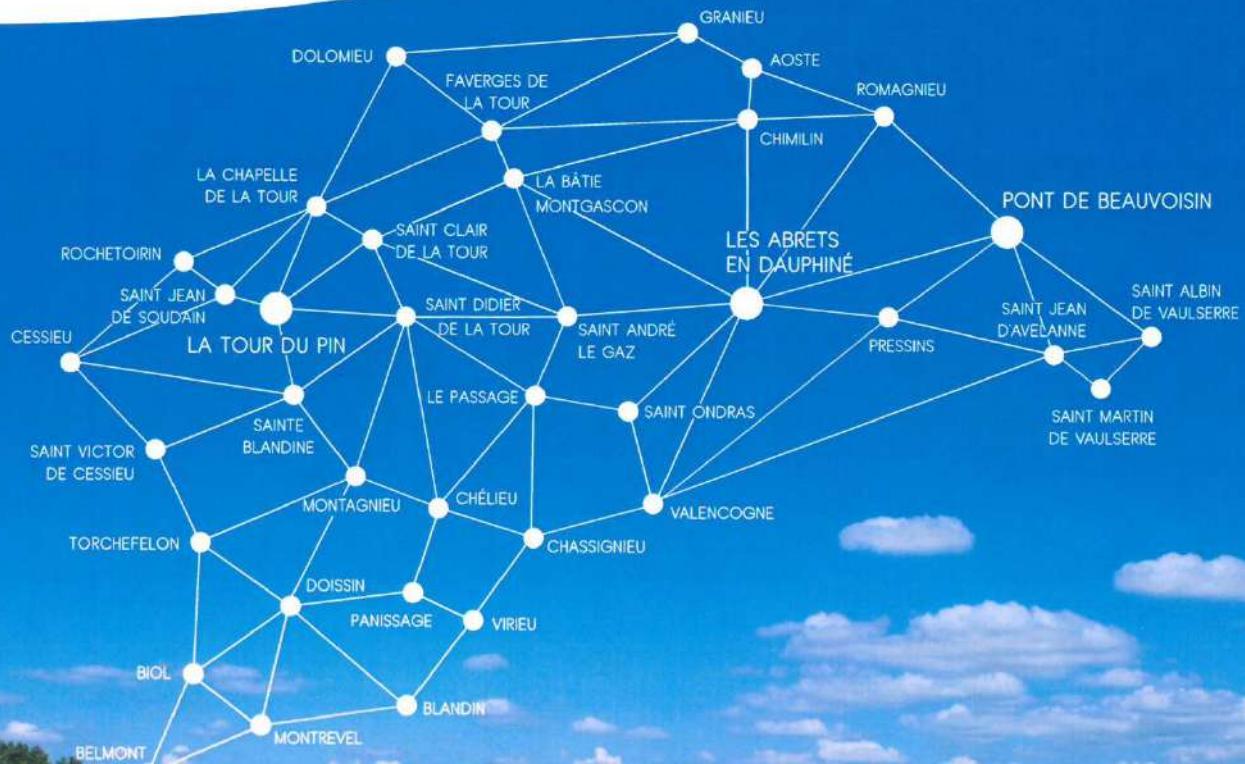


Photo : JP Répiquet - www.legographe.fr

Nos domaines d'intervention

développement économique (industrie – commerce – artisanat – agriculture - emploi – zones d'activités formation – insertion professionnelle), **tourisme** (marketing territorial – office du tourisme), **aménagement du territoire** (urbanisme – planification – grands projets), **mobilité** (déplacements covoiturage – modes doux), **habitat** (logement), **petite enfance, enfance et jeunesse** (crèches centres de loisirs – animations pédagogiques), **culture et loisirs** (réseau des médiathèques – centre nautique – événements), **voirie** (aménagement – entretien), **environnement** (préservation des zones sensibles – développement durable), **eau et assainissement** (gestion de la ressource en eau – station d'épuration), **gestion des déchets** (collecte des ordures ménagères – déchetteries).

1 seul numéro **04 74 97 05 79**

www.valsdudauphine.fr

1 seule adresse contact@valsdudauphine.fr

Les Vals du Dauphiné, Laissez-nous vous étonner !

Situés à égale distance de Lyon, Grenoble et Chambéry, les Vals du Dauphiné sont un territoire attractif pour les jeunes actifs qui veulent concilier au mieux tous les aspects de la vie.

Au cœur du Nord Isère, les Vals du Dauphiné entretiennent des relations étroites avec le Rhône et la Savoie. Ils sont au centre de nombreux échanges avec les trois grandes métropoles de Lyon, Grenoble et Chambéry. Cette situation privilégiée en fait un lieu de passage et de séjour très apprécié, et sa dynamique démographique est l'une des plus fortes de la Région Auvergne Rhône-Alpes !

Des emplois pour les familles

Le territoire compte près de 20 000 emplois dont 25% dans l'industrie. L'industrie locale s'appuie notamment sur de grandes entreprises de renommée internationale, dans les domaines du textile technique et de l'agroalimentaire.

30% des nouveaux habitants sont titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur. Les nouveaux emplois sont nombreux dans le tertiaire et la construction, et contribuent à l'attractivité économique du territoire : près de 6500 personnes viennent quotidiennement de l'extérieur pour y travailler.

Un territoire 100% nature

Ici, les familles trouvent un environnement propice à leur épanouissement. En effet, 76 % des résidences principales sont des maisons individuelles habitées par leurs propriétaires dans deux tiers des cas. Les terres agricoles couvrent 75% de la surface totale. Elles façonnent les paysages qui changent de couleur au fil des saisons. A vocation résidentielle, le territoire est aussi apprécié des touristes pour se ressourcer.

Chiffres clés

62 000 Habitants

19 000 Emplois

37 Communes

345 Km² de superficie

62 Conseillers communautaires

210 Agents

Dans le cadre de la réforme territoriale, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné est née le 1er janvier 2017 !

Son but ? Concentrer les efforts et les moyens au service d'un projet unique pour 37 communes et 62 000 habitants.

Ce territoire nouvellement rassemblé se structure autour de 3 villes centres : La Tour du Pin (sous-préfecture nature) qui assure la fonction de capitale administrative du Nord Isère, Les Abrets en Dauphiné (commune nouvelle regroupant les communes de Les Abrets, Fitolieu et La Bâtie Divisin) et Le Pont de Beauvoisin (traditionnellement cité du meuble depuis François 1^{er}).

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné a pour ambition de placer l'individu au cœur de son action, comme le rappelle le « i » dans son logo.

Ses principaux champs d'intervention sont les suivants :

Développement économique

Dynamiser et soutenir l'économie du territoire est l'un des enjeux prioritaires de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné. Outre la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités, elle favorise le développement des projets et les nouvelles implantations.

Elle exerce également cette compétence par une politique de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire en cours de définition. Enfin, elle agit pour la création d'emplois, la formation et la recherche d'emploi.

Tourisme

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné est compétente en matière de tourisme. Outre le soutien aux activités et projets contribuant à l'animation et la promotion touristique du territoire, elle gère les bureaux d'informations touristiques et l'Office de tourisme.

Elle assure également l'entretien, l'exploitation et la promotion des sentiers de randonnée labellisés PDIPR.

Aménagement du territoire

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné élabore les documents d'urbanisme qui déterminent les grandes orientations d'aménagement sur le territoire. Son service d'assistance et d'aides aux communes prend en charge l'instruction du droit des sols et le montage de projets.

Le déploiement de l'internet à très haut débit est l'un des projets majeurs actuellement portés par la collectivité, en lien avec le Département de l'Isère.

Mobilité

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné participe à la promotion des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Habitat

La collectivité réfléchit, avec ses partenaires, à :

- La mise en place d'un dispositif homogène d'accueil, d'information et de gestion des demandeurs de logement social,
- La définition et la mise en œuvre d'un programme local de l'habitat (PLH) qui fixera les actions à mener sur le territoire, en veillant au respect de l'équilibre social de l'habitat,
- La définition d'une stratégie programmée d'intervention sur le parc privé pour permettre d'engager des actions d'amélioration de l'habitat privé.

Petite enfance, enfance, jeunesse

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné agit en faveur de la petite enfance, de l'enfance (compétence territorialisée) et de la jeunesse par la gestion directe ou le soutien financier à des structures d'intérêt communautaire : relais assistantes maternelles, structures multi-accueil, crèches, haltes garderies, lieux de parentalité, centres de loisirs. Elle intervient également en matière d'animation en lien avec ces structures.

Enfin, elle mène des actions dans le cadre de la prévention de délinquance par la mise en place d'un contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).

Culture et loisirs

La collectivité assure la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements d'intérêt communautaire comme les médiathèques ou le centre nautique. Elle contribue à l'informatisation et l'animation du réseau des médiathèques, ainsi qu'à la gestion des moyens communs aux médiathèques associatives, communales et intercommunales.

Elle propose des actions culturelles d'intérêt communautaire comme les résidences artistiques ou le cinéma en plein air, ainsi que des interventions musicales dans les écoles primaires (compétence territorialisée).

Voirie

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné est compétente pour les voiries d'intérêt communautaire et leurs dépendances. Une réflexion sur cette compétence sera menée durant l'année 2017 en vue d'une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire.

Environnement

L'environnement et le développement durable sont au cœur des enjeux de territoire. La Communauté de communes des Vals du Dauphiné est porteuse d'actions partenariales dans le cadre de Nord-Isère Durable (compétence territorialisée) : Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), TEPos (Territoire à Energie Positive), GPRA (Grand Projet Rhône-Alpes), Construction durable.

Elle participe également à la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS), au Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), et propose de nombreuses actions d'éducation à l'environnement.

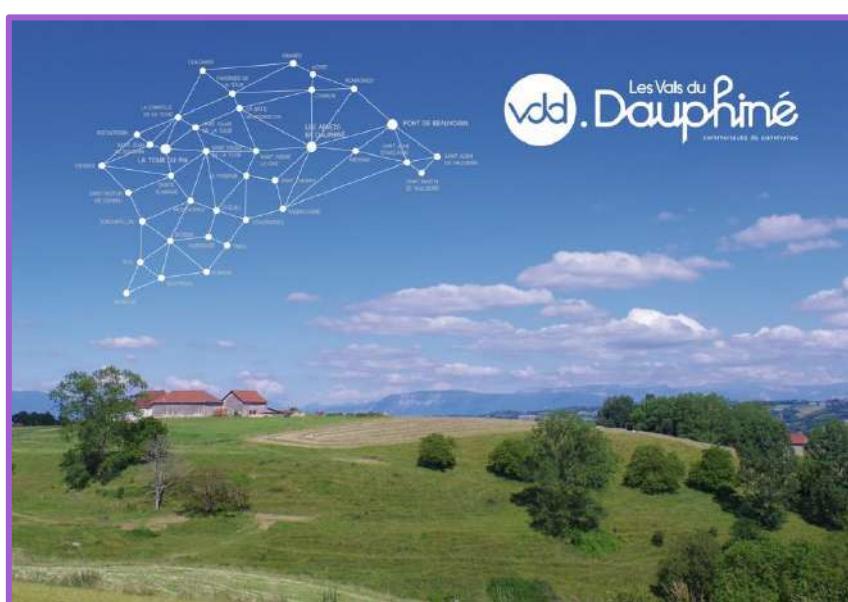
Elle est enfin compétente pour mettre en place tout programme local de développement agricole et/ou de gestion de l'espace concourant au développement durable et équilibré du territoire communautaire.

Eau et assainissement

Enfin concernant l'eau et l'assainissement, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné assure, en direct ou au travers des syndicats auxquels elle adhère, la production, le traitement et la distribution d'eau potable. Elle intervient également en matière d'assainissement collectif et non collectif (compétence territorialisée).

Gestion des déchets

S'agissant des déchets, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné assure, en direct ou au travers des syndicats auxquels elle adhère, la collecte et le traitement des déchets ménagers ainsi que l'entretien et l'exploitation des déchèteries et des points propres.



Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bourbre - SMABB

ORGANISATION DE LA GEMAPI SUR LE BASSIN DU SMABB

La compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations, dite GEMAPI, rentre en vigueur au 1er janvier 2018. Cette nouvelle compétence devient obligatoire pour les intercommunalités (Communautés de communes et d'Agglomération), qui ont la possibilité de la transférer à un syndicat de rivières déjà compétent en matière d'aménagement de cours d'eau.

C'est dans cette optique que le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB) travaille avec les 9 intercommunalités de son bassin versant à la définition de cette compétence et des coûts nécessaires à son exercice.

LA GEMAPI : deux objectifs liés, des actions transversales

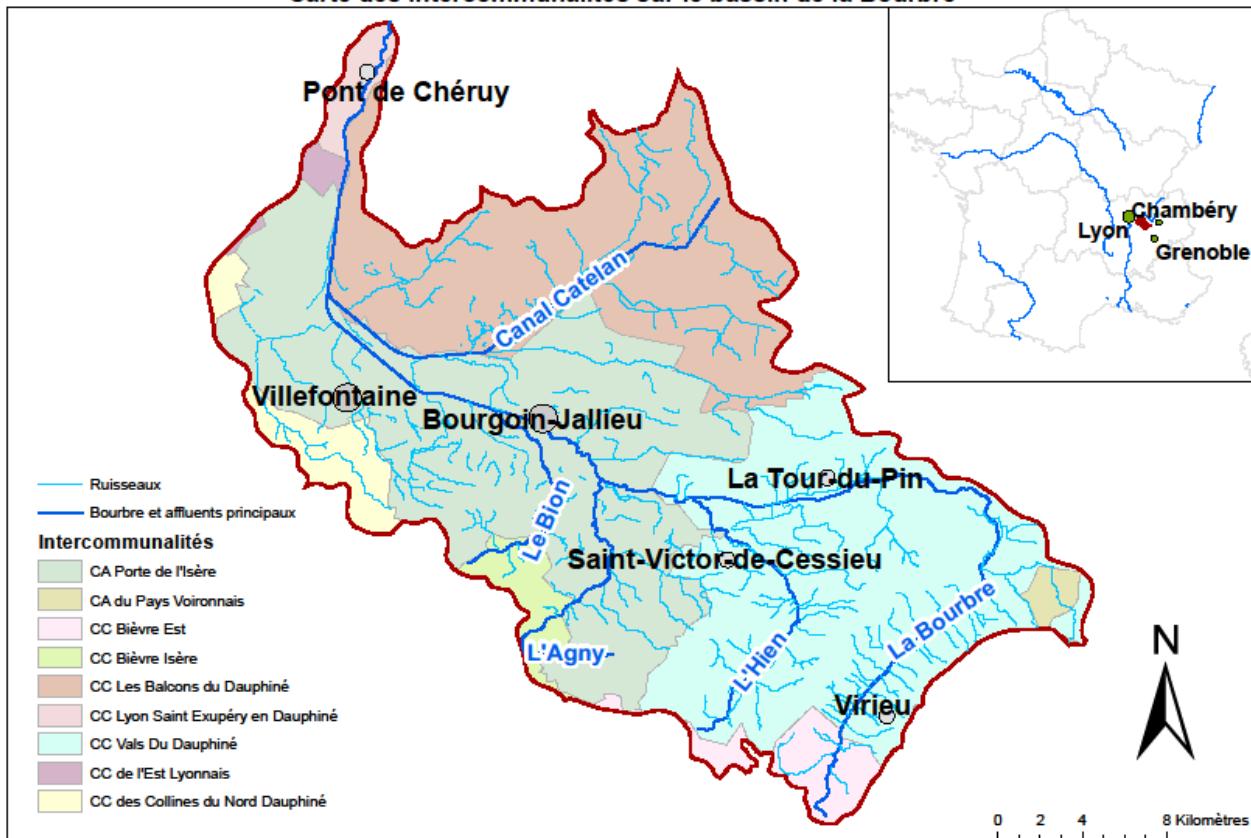
Améliorer la qualité des cours d'eau et des zones humides et prévenir contre le risque d'inondations. A priori il n'y a pas de lien direct entre ces deux objectifs, et pourtant un grand nombre d'actions sur une rivière et son environnement permettent de répondre de manière couplée à ces enjeux très stratégiques pour le développement des territoires.

Concrètement, redonner à une zone humide ses fonctionnalités d'origine ou rendre à la rivière un espace de bon fonctionnement permettra de limiter l'impact des inondations tout en favorisant le développement de la vie aquatique, indispensable au maintien d'une eau de qualité.

Afin de répondre au double objectif de la GEMAPI sur son territoire de compétence, le SMABB prévoit lors des 8 prochaines années plusieurs travaux de grande ampleur : création de zones de stockage des eaux lors de crues (sur-inondation), renaturation de cours d'eau, protection et restauration de zones humides, ou encore suppression de seuils générant des obstacles au bon écoulement des eaux.

A noter que cette nouvelle compétence sera financée par une taxe dite « GEMAPI » basée et prélevée sur les impôts fonciers de tous les contribuables. Elle sera fixée par la Communauté de communes des Vals du Dauphiné en 2018 pour être appliquée en 2019.

Carte des intercommunalités sur le bassin de la Bourbre



A l'automne, vos feuilles mortes valent de l'or : bichonnez votre sol !

Avec l'arrivée du froid, la fin des récoltes au jardin, l'abondance de feuilles mortes et de déchets de jardin... l'automne est une période idéale pour prendre soin de votre sol.

Un sol nu subit l'érosion, le lessivage, l'assèchement, les changements de température... et finit par perdre sa couche supérieure fertile au profit d'une croûte stérile. La vie du sol en est affectée.

Pour éviter les sols nus, après la fin des récoltes et le retrait des plants, une des solutions est de pailler avec vos végétaux de jardin (tontes, feuilles mortes, tailles de végétaux broyées). Le paillage servira de couverture protectrice et nutritive à l'activité microbienne du sol, tout en évitant la pousse d'indésirables. Votre sol est protégé et nourri : il reste vivant, aéré, humide, fertile.

A tester :

- Le paillage idéal au potager : 1 couche de compost mûr puis une couche de feuilles mortes préalablement broyées. Au printemps, ratissez le surplus : votre terre est prête à être cultivée sans aucun travail préalable !
- Le paillage idéal au verger : sur un large périmètre autour de l'arbre, 1 couche de compost mûr, 1 couche de tonte (ou autres végétaux frais), 1 couche de feuilles mortes, 1 couche de broyat de bois.

Inutile de fertiliser ou désherber au printemps !

Valorisez vos déchets végétaux chez vous et réduisez vos trajets à la déchèterie

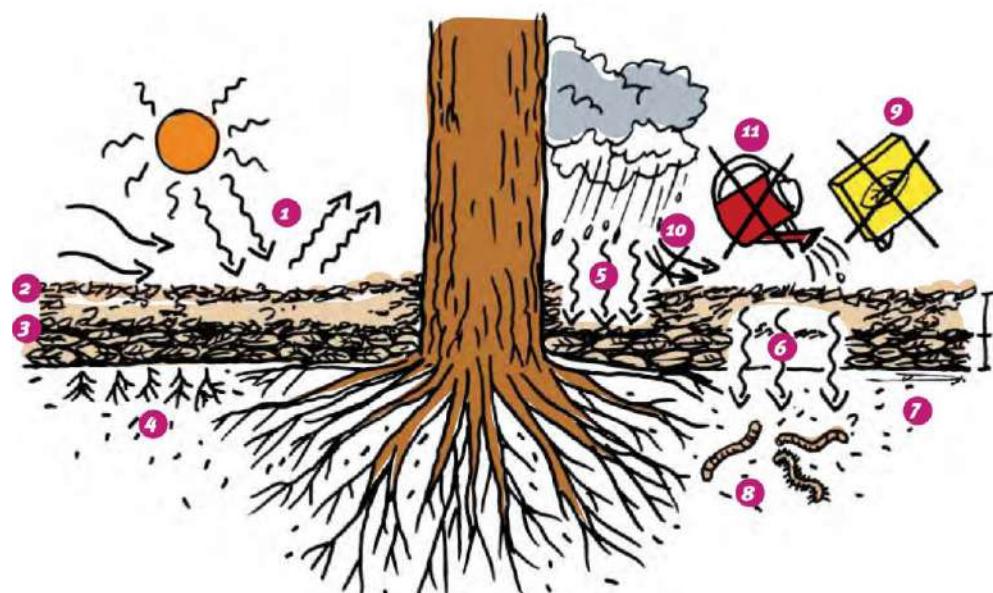
Optez pour la tonte mulching (laissée sur place) : pas de corvées de ramassage et un gazon nourri.

Les déchets de jardin grossiers et les feuilles mortes épaisses peuvent être aisément broyés à la tondeuse avant d'être utilisés en paillage protecteur et nutritif.

Vos tailles de haies ou de branches nécessitent l'utilisation d'un broyeur : empruntez gratuitement un broyeur du SICTOM (réservation sur le site <http://www.sictom-morestel.com>) et obtenez un broyat bien utile ! Des aides à l'achat de broyeurs existent : renseignez-vous !

Vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à participer à une formation gratuite sur le compostage et le paillage. Programme 2018 bientôt disponible sur le site du SICTOM.

Pourquoi pailler ?



Extrait du guide éco-jardin
du Parc naturel régional
de la Haute Vallée de
Chevreuse

Les bienfaits d'un bon paillage

- | | |
|---|--|
| 1 Limitation des effets desséchants du vent et du soleil | 6 Redistribution progressive de l'eau |
| 2 BRF | 7 Enrichissement du sol |
| 3 Paillage de feuilles mortes | 8 Développement de la faune du sol |
| 4 Limitation du développement des adventices* | 9 Fin des engrangements |
| 5 Stockage de l'eau | 10 Fin du lessivage |
| | 11 Fin des arrosages |

Commission Embellissement Fleurissement Environnement

Le 25 mars 2017 a eu lieu la journée de l'environnement, prévue par le SICTOM de Morestel. Cette année, seulement 14 personnes étaient présentes. La commission tient à les remercier. Mais quelle déception devant le manque d'engouement des habitants, adultes et enfants, pour ce geste citoyen. En effet, cette journée permet de nettoyer les abords des routes de tous les détritus que des personnes jettent sans scrupule, soit au cours d'une promenade, soit de leur véhicule.



Nous espérons une bien meilleure participation en 2018. Rendez-vous le samedi 24 mars 2018.



En mai, Alain, l'agent communal, a embellie les jardinières de géraniums, surfinias aux couleurs variées.
Cet été, des arbustes ont été plantés près du jardin de pierre.
A l'automne, ce sont les traditionnels bulbes et pensées qui sont venus remplacer les fleurs d'été.
Et enfin cet hiver, le rond-point devrait faire peau neuve....

Toute l'équipe de la commission vous présente tous ses vœux pour la nouvelle année.

SSIAD des deux Vallées



SSIAD Des Deux Vallées
Maison Médicale et Sociale – 61 Rue de la Bourbre
38 730 VIRIEU SUR BOURBRE
04.74.88.29.60 **ssiaddvsi@fede38.admr.org**

Le SSIAD : qu'est-ce que c'est ? C'est un Service de Soins Infirmiers à Domicile.

Qui intervient ? 10 aides-soignantes se rendent aux domiciles des personnes aidées, 2 infirmières coordinatrices et 1 secrétaire au bureau situé à Virieu sur Bourbre.

Pour QUI ? Pour personnes âgées et/ou handicapées, à domicile, dans le but d'y rester, d'éviter ou raccourcir une hospitalisation, 7 jours /7, matin et soir, pour les plus dépendants.

Prise en charge par la caisse d'assurance maladie à 100%, sur prescription médicale.

Pour QUOI ? Pour aider aux soins d'hygiène, aux mobilisations, aux soins à la personne.

Une association ? Grâce aux subventions des communes, aux salariées et aux bénévoles, elle organise des après-midi, des goûters et des rencontres.

En 2017 : goûter musical à Blandin en Avril et sortie gourmande en Juillet à Paladru.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat.

A.D.M.R



L'association ADMR de Saint-Didier-de-la-Tour fait partie d'un réseau national d'associations structurées autour d'une fédération départementale.

La mission première de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles et le plus longtemps possible selon leur désir (célibataires, familles, retraités, personnes handicapées ou malades...)

Au sein de chaque association, nos bénévoles et nos salariés conjuguent leurs talents au quotidien pour apporter le meilleur service, tant sur le plan technique que sur le plan humain.
Toutes les interventions de l'ADMR sont fondées sur trois engagements essentiels : le respect des personnes, l'intervention individualisée, l'accompagnement d'un référent.

Régie par la loi 1901, l'association ADMR est gérée par une **équipe de bénévoles** ayant des missions variées et adaptées à chacun comme : visites à domicile des personnes aidées, communication, gestion du personnel, trésorerie... Les bénévoles ont pour mission de promouvoir et faire vivre l'association pour répondre aux besoins de la population et organiser les prestations.

Si vous aussi vous avez envie de vous sentir utile, d'agir, de transmettre vos connaissances, d'en acquérir de nouvelles Envie de rejoindre notre équipe ? N'hésitez pas à nous contacter.

L'association emploie son personnel d'intervention (auprès des personnes aidées) et son personnel administratif (planning, téléphone, relations diverses ...). La mutualisation des moyens au niveau fédéral permet une aide administrative (facturation, ressources humaines, comptabilité, informatique) et un soutien aux différentes fonctions bénévoles : gestion, accompagnement, soutien, formation, réponse aux besoins, communication, développement, animation, coordination...

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au 04.74.97.54.05. En dehors des heures de permanence, laissez vos coordonnées et votre message. Le répondeur est consulté très régulièrement. Nous vous rappellerons afin de donner suite à votre demande.

Recevez nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

La Présidente,
Claudine MOREAU



Croix-Rouge Française

Les bénévoles de la Croix-Rouge LES VALLONS DE L'ISERE vous attendent dans leurs nouveaux locaux au 68 rue Gambetta LES ABRETS EN DAUPHINE - Tél : 09.60.38.40.02

Nous recherchons de nouveaux bénévoles pour se joindre à nous - Urgence et secourisme - action sociale

IMPORTANT : Notre vesti-boutique est ouverte à tous....

Venez nombreux soutenir nos actions par vos achats.

Le président, Jean-Michel BODRON

La Coordination Gérontologique du canton de Virieu s/Bourbre

Les vœux ont eu lieu à Saint Ondras.

Le 24 mars, nous nous sommes réunis à la maison de retraite de Virieu, pour signer avec celle-ci la nouvelle convention, concernant notre partenariat toujours très actif (belote, lecture, scrabble, loto, lecture, accompagnements aux sorties, chorale, tenues de stands) etc.

Le 16 juin nous avons eu une conférence « sécurité des seniors au domicile et dans la rue » à Panissage, grâce aux VDD (Vals du Dauphiné) et la gendarmerie de Virieu, le Major GESTE, secondé par Monsieur VINCENT.

En juillet, notre voyage nous a conduits dans le Jura, visite d'un musée de maquettes en bois, repas à Clairvaux les lacs, suivis d'une belle croisière sur le lac de Vouglans, avec au retour un arrêt chez un graveur de cornes.



Participation aux réunions «d'instant», au centre de soins de Virieu, ayant comme particularité, que les personnes aidantes sont reçues en groupe par la psychologue, pendant que les personnes aidées sont prises en charge par l'animatrice. Notre Assemblée Générale a eu lieu, comme tous les ans, à Charavines.

Une action de prévention, « la santé en mouvement » est pilotée par le département. Nous avons répondu présents et reçu gratuitement des podomètres ; cette action est encadrée par D'marche. Une autre cession pourrait voir le jour en 2018. La rencontre inter coordination a eu lieu à Passins.

Merci aux municipalités pour le prêt des salles et à certaines communes pour leurs précieuses subventions

Rappel du bureau :

Présidente : Noëlle GASNIER (Saint-Ondras)

Vice-présidents : René JACQUAND (Virieu) et Monique PAPAIT (Charavines)

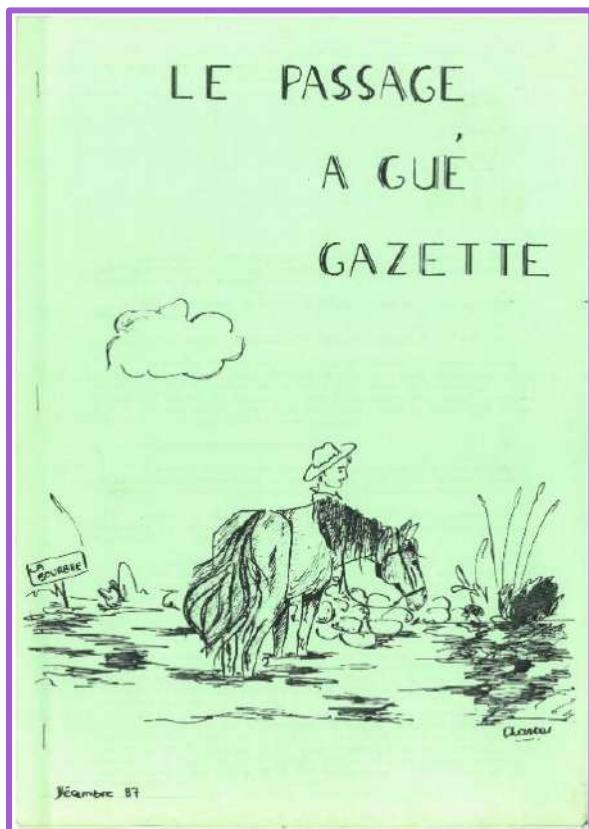
Trésorière : Josiane GUILLAUD (Chélieu) - Trésorière adjointe : Aline REBRION (Chélieu)

Secrétaire : Jean-Claude LAGARDE (Chassignieu) - Secrétaire adjointe : Raymonde Magnin-Deschaux (Virieu)



Le livre « Voyage à ma porte » est dorénavant vendu par l'association gérontologie au prix de 15,00 €. S'adresser à Noëlle GASNIER.

Le Passage – Il y a 30 ans



Au cours de l'année 1987 :

- Rénovation totale de l'intérieur de l'église.
- Création du terrain de tennis.
- Réfection du plancher de la salle des mariages.
- Travaux de réfection de plusieurs chemins communaux pour un montant de 443 600 Francs.
- Création d'une classe maternelle intercommunale à Virieu.
- Création du service de soins à domicile (SIAD des 2 vallées), basé à Virieu.
- La foire organisée par le Comité des fêtes s'est déroulée le 5 avril avec une bonne participation au repas de midi.
- Un nouveau bureau est élu au Sou des Ecoles avec à sa tête Dominique BARBIER, Présidente.
- Création d'une section YOGA au sein de l'association Sport et Loisirs.
- L'ASP Basket engage pour la première fois une équipe Séniors en championnat.

- L'amicale Boule organise le challenge des présidents du groupement de La Tour du Pin.
- Année difficile pour l'ASP Football tant sur le plan des effectifs que des résultats sportifs : espérons que l'année suivante soit meilleure ...
- Disparition de l'entreprise de Construction Métallique du Tramoley (dépôt de bilan).
- 4 permis de construire pour maisons individuelles sont délivrés.
- Du côté de l'Etat Civil on enregistre : 4 naissances, 5 mariages et 5 décès.

M. Camille BARBIER (Maire) reçoit la médaille du Mérite National des mains d'Alain CARIGNON, Ministre délégué et Président du Conseil Général de l'Isère.

